

entrées **libres**

Écrire et lire l'Enseignement catholique / N° 35 / janvier 2009

RENCONTRE

Claude ANTTILA

**Les Belges
peuvent-ils
devenir
finlandais ?**

DOSSIER

**CEFA:
l'alternance
comme école**

Photo: François TEFNIN

entrées libres n°35 - Janvier 2009
Mensuel - ne paraît pas en juillet - août
Bureau de dépôt: 1099 Bruxelles X
N° d'agrégation: P302221

**Le casse-tête
des inscriptions**

édito

3 Inscriptions: une issue en vue?

des soucis et des hommes

4 Le casse-tête des inscriptions

entrez, c'est ouvert!

6 Une mosaïque qui a la bougeotte

7 Livres en série
Dur, dur, d'être une maman!

l'exposé du moi(s)

8 Claude ANTTILA
Les Belges peuvent-ils devenir finlandais?

rétroviseur

10 Vous avez dit «spartiate»?

DOSSIER

CEFA: l'alternance comme école

écoles du monde

11 Un avenir après la rue

de la salle des profs

12 Convivialité?

hommage

13 Nicolas ROUCHE, le rassembleur

et vous, que feriez-vous?

14 La crise, les familles et l'école

point de vue

16 Êtes-vous élitiste? Un peu, beaucoup?

l'acteur

17 École, ton univers impitoyable!

service compris

18 Tapis rouge pour les volontaires! ■ Ma vision du tabac
Politique au programme. Parler politique en classe.

entrées livres

19 Espace Nord ■ Un libraire, un livre

hume(o)ur

20 Enchères et un os ■ Le CLOU de l'actualité



ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE

entrées libres

Janvier 2009 ■ N°35 ■ 4^e année
Périodique mensuel (sauf juillet et août)
ISSN 1782-4346

entrées libres est la revue de l'Enseignement catholique en Communautés franco-phonie et germanophone de Belgique.

www.entrees-libres.be

redaction@entrees-libres.be

Rédacteur en chef et éditeur responsable

François TEFNIN (02/256.70.30)
avenue E. Mounier 100 - 1200 Bruxelles

Secrétaire

Nadine VAN DAMME (02/256.70.77)

Création graphique

Anne HOOGSTOEL

Membres du comité de rédaction

Anne COLLET
Jean-Pierre DEGIVES
Sophie DE KUYSSCHE
Benoît DE WAELE
Brigitte GERARD
Thierry HULHOVEN
Anne LEBLANC
Marie-Noëlle LOVENFOSSE
Marthe MAHIEU
Bruno MATHELART
Paule PINPURNIAUX
Guy SELDERSLAGH
Jacques VANDENSCHRICK

Publicité

Marie-Noëlle LOVENFOSSE
(02/256.70.31)

Abonnements

Laurence GRANFATTI (02/256.70.72)

Impression

IPM PRINTING Ganshoren

Tarifs abonnements

1 an: Belgique: 16€ ■ Europe: 26€
Hors-Europe: 30€

2 ans: Belgique: 30€ ■ Europe: 50€
Hors-Europe: 58€

À verser au compte n°191-0513171-07 du SeGEC

avenue E. Mounier 100 - 1200 Bruxelles
avec la mention "entrées libres".

Les articles paraissent sous la responsabilité de leurs auteurs.

Les titres, intertitres et chapeaux sont de la rédaction.

Textes conformes aux recommandations orthographiques de 1990.

entrées libres est imprimé sur papier PEFC par l'imprimerie IPM PRINTING SA Certification SGS-PEFC/COC-0196





Inscriptions: une issue en **vue**?

En ce début d'année civile, le décret «mixité» continue à produire ses effets dommageables. Tout d'abord, pour les enfants et les parents toujours dans l'incertitude d'une inscription effective dans un établissement correspondant à leurs aspirations éducatives, pédagogiques et/ou tout simplement pratiques. Pour les écoles secondaires, ensuite. Depuis plusieurs semaines, les directeurs et les équipes des secrétariats des établissements «sur-demandés» doivent affronter une importante surcharge de travail administratif qui les détourne de la gestion «normale» de leur école. Il ne faudrait cependant pas oublier les responsables d'autres établissements qui ont reçu des demandes d'inscription dont ils savent pertinemment que bon nombre ne se transformeront pas en présence effective des enfants dans les classes en septembre prochain. On peut aussi parler des écoles qui ne sont pas sous les feux de l'actualité, ce qui, aux yeux de certains, leur conférerait une valeur moindre, alors qu'elles effectuent précisément un travail de qualité au bénéfice des populations scolaires les moins favorisées.

Dès les premières phases d'élaboration du décret aujourd'hui à l'œuvre, le Secrétariat général de l'enseignement catholique a

mis en garde contre les embuches prévisibles, notamment l'inflation prévisible des inscriptions multiples et les risques d'insécurité juridique dont on voit aujourd'hui qu'ils sont bien réels. Néanmoins, respectueux de la légalité, le SeGEC, une fois le décret adopté, a mis en œuvre les moyens sous sa responsabilité pour limiter autant que faire se peut les désagréments produits.

Il faut ici rendre hommage aux acteurs de terrain évoqués ci-dessus pour le temps et l'énergie qu'ils ont consacrés à faire face au surcroît de travail qui leur était occasionné. De leur côté, les responsables de la Fédération de l'enseignement secondaire catholique, les directeurs diocésains et leurs équipes ont préparé et activé de manière coordonnée les mécanismes et les outils nécessaires pour gérer cette situation critique. Ils ont notamment pu compter sur l'aide précieuse et efficace de l'asbl INFODIDAC¹ qui, en un temps record, a adapté le logiciel PROECO pour répondre aux nouvelles contraintes de gestion des inscriptions.

Concrètement, à partir du début de ce mois de janvier, le mécanisme suivant a été mis en place: sur la base des désistements des parents qui, après les éventuels tirages au sort effectués, ont obtenu une place en ordre utile dans l'école de leur choix, les listes des établissements ont été actualisées. Les commissions zonales de gestion des inscriptions confrontent ensuite les listes pour y repérer les inscriptions multiples. Elles écrivent ensuite aux parents concernés pour leur demander, d'une part, dans quelle école où ils ont obtenu une place en ordre utile ils maintiennent cette préinscription et, d'autre part, dans quelles écoles ils maintiennent la candidature de leur enfant sur la liste d'attente. Les talons-réponses sont ensuite traités; les commissions zonales renverront alors aux écoles les informations collectées, de manière à adapter les listes. Une confrontation des listes avec les responsables des autres réseaux sera envisagée par après.

Malgré cette concentration de moyens engagés pour «dégonfler la bulle des inscriptions multiples», la situation risque de rester problématique pendant un certain temps encore. Si le SeGEC s'est engagé à participer à la résolution d'un problème qu'il n'a pas créé, il attend des autorités publiques la plus grande prudence et une concertation préalable en profondeur avant l'élaboration de tout nouveau scénario en matière d'inscriptions et un respect sans délai des engagements pris pour l'organisation de l'année scolaire prochaine. ■

ÉTIENNE MICHEL

DIRECTEUR GÉNÉRAL DU SEGEC

1. www.infodidac.be



Le casse-tête des inscriptions

entrées libres a souhaité donner la parole aux directeurs, qui sont les premiers à mesurer, sur le terrain, l'énorme surcharge de travail occasionnée par la gestion des inscriptions. Au quotidien, que faut-il répondre aux parents inquiets qui téléphonent par dizaine? Comment les familles adhéreront-elles au projet pédagogique d'une école, alors qu'elles en espéraient une autre?

A voir toutes affaires cessantes en ces temps de débat sur la mixité sociale à l'école...

Ces questions et bien d'autres attisent les inquiétudes et devraient inciter nos dirigeants à revoir sérieusement leur copie, pour éviter à l'avenir la situation inextricable que l'on connaît aujourd'hui. Notamment, au regard de l'objectif initialement fixé.

■ **Jean CALOMNE, directeur de l'Institut de la Providence (Wavre):**

«Pour le CES du Brabant wallon (est), une centaine de parents dont les enfants sont effectivement inscrits dans une école se sont spontanément désinscrits. Mais il en reste beaucoup qui sont pris en compte dans une école (qui malheureusement, n'était pas leur premier choix) et qui restent sur liste d'attente en espérant être inscrits dans l'école qu'ils souhaitent. Sans parler de la situation réellement catastrophique de certains jeunes qui se trouvent uniquement sur la liste d'attente d'une seule école et qui risquent de se retrouver «sans établissement fixe» en septembre. Et tout cela alors que, préalablement, il n'y avait aucun problème de gestion des inscriptions

dans l'entité! Les élèves étaient inscrits dans l'ordre chronologique des demandes, et s'il y avait des doubles inscriptions, elles se limitaient à une cinquantaine au total, ce qui était facilement gérable en quelques coups de téléphone. L'an dernier, nous avons eu 126 doublons et cette année, environ 500! Sans oublier le véritable casse-tête que représente la gestion des demandes en fonction des communes. De nombreux parents téléphonent aux écoles, et on ne sait quoi leur répondre. Le ministre souhaite-t-il que, dorénavant, l'inscription se fasse comme une simple formalité à un guichet?»

■ **Véronique HENRY, directrice du 1^{er} degré, Collège Saint-Guibert (Gembloux):**

«Avant que les deux derniers décrets ne fassent leur apparition, nous recevions les parents qui souhaitaient inscrire leur enfant chez nous du 1^{er} septembre au mois de juillet. Nous prenions le temps d'analyser avec eux le projet d'établissement et de rencontrer l'élève. Aujourd'hui, cela n'est plus possible. L'an dernier, nous avons eu à gérer les files. Cette année, nous avons dû faire un tirage au sort. Cela ne correspond pas du tout à la philosophie de l'école! Peut-on encore dire, dans ces conditions, qu'on choisit une école en fonction de son projet, surtout quand des parents inscrivent leur enfant dans 5 ou 6 écoles différentes? Quant à la

mixité sociale, l'école la pratiquait de fait, puisque les inscriptions étaient ouvertes à tout le monde et qu'il y avait assez de place. Maintenant, les parents sont déboussolés. Il était fréquent que des familles marocaines, rentrant du Maroc après les vacances, viennent inscrire leur enfant en dernière minute. Ce n'est plus possible aujourd'hui. Nous avons actuellement 65 élèves sur liste d'attente. Nous n'avons jamais atteint de tels chiffres auparavant. Et l'avant-dernier de la liste est un élève dont les trois frères ont été scolarisés chez nous et qui habite à 2 km de Gembloux. C'est absurde!

Par ailleurs, puisque nous ne savons pas combien d'élèves nous aurons effectivement en septembre, impossible de constituer les classes et d'engager les enseignants. Rien n'est sûr, puisqu'on joue avec des élèves «fantômes!».

■ **Jean-Marc DRIESKENS, directeur du Collège Saint-Barthélemy (Liège):**

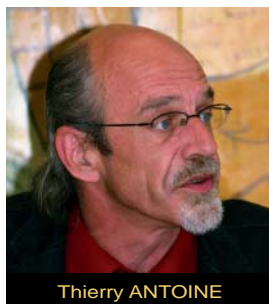
«Outre les difficultés d'organisation générées par le décret, on se heurte à des problèmes humains prégnants, que nous sommes totalement impuissants à résoudre. Récemment, j'ai reçu une mère de famille affolée, qui avait oublié de faire valoir sa priorité. Je n'ai pas pu faire quoi que ce soit. Pas plus que dans le cas de cette famille qui déménage pour s'installer à

Liège, et dont les enfants vont certainement devoir se rabattre sur une école de la périphérie, alors qu'ils ne connaissent pas du tout la région. Je pense aussi à un membre de notre PO, qui a fait toute sa carrière comme enseignant dans l'école et dont le petit-fils se retrouve sur une liste d'attente, ou à une dame dont l'enfant est dans le même cas, alors qu'elle habite à 300 mètres de l'école! Quand les parents ont entendu le ministre reconnaître à la radio que ce décret était mauvais, ils nous ont téléphoné en masse, persuadés que

tout était annulé et qu'ils pouvaient inscrire leur enfant sans problème. Quant à l'objectif de mixité sociale accrue voulu par le décret, je m'interroge sur le fait qu'il soit réellement atteint... Ainsi, nous n'avons pas pu continuer à accueillir prioritairement des élèves venant de l'école Sainte-Foy, en discrimination positive. On nous a ôté une possibilité de faire de la mixité sociale! À Saint-Bar, à cet égard, nous n'avons pas à rougir de notre indice socio-économique. S'il est vrai que quelques écoles restaient peut-être un peu plus fermées

que d'autres à la mixité sociale, pourquoi ne pas chercher à résoudre le problème là où il se pose, et là seulement? Nos dirigeants actuels veulent tellement formater les choses que, non seulement ils mettent à mal la liberté d'enseignement, mais ils risquent de passer complètement à côté de la cible et de faire resurgir des rivalités qu'on croyait révolues, lorsqu'il s'agira d'être complet avant les autres...» ■

PROPOS RECUEILLIS PAR
MARIE-NOËLLE LOVENFOSSE



Thierry ANTOINE

RESTAURER D'URGENCE LA CONFIANCE

Pour spectaculaires et cuisants que soient les échecs des décrets «inscriptions» successifs, ils ne constituent hélas que des symptômes d'un mal plus profond, celui d'une gouvernance de l'enseignement empreinte d'une extraordinaire méfiance depuis le début de la législature. Le Contrat pour l'École devait faire naître une tout autre dynamique, et rendre précisément confiance aux acteurs et aux utilisateurs d'un enseignement décrié comme couteux et inefficace depuis 20 ans. Ce Contrat pour l'École prit un chemin risqué, celui de l'exercice démocratique, mais a abouti en associant tous les partenaires de l'école à sa réflexion et, finalement, à sa signature. Notre cotation – encore aimable – de la mise en œuvre dudit

Contrat par le Gouvernement, en fin de législature, ce sera: «N'a pas réalisé les tâches qu'il s'était fixées dans les temps impartis, s'est occupé d'autres choses...».

Et de fait, de vieux démons, consistant à voir des abus partout, ont distrait le Gouvernement vers des chemins de traverse. Tour à tour, celui-ci crut bon et urgent de légiférer sur les fins de trimestre, sur les inscriptions, d'interdire aux élèves de changer d'école dans un premier degré dont les nouveaux parcours qu'il a dessinés constituent pourtant une fameuse usine à gaz, et de sonner la fin pure et simple de l'autonomie des écoles dans la gestion de leur encadrement pédagogique.

Les échecs successifs des décrets «inscriptions», votés malgré les prédictions précises faites par les directeurs (et d'autres...) de ce qui allait arriver, feront bien plus mal à ceux qui partageaient les objectifs d'avancées démocratiques sur lesquels ils prétendaient s'appuyer, qu'à ceux qui les décriaient au nom d'un libéralisme suspect. C'est d'abord le principe de l'égalité des parents devant les inscriptions qui fut mis à mal par l'annonce qu'il méritait bien des files sous la pluie de novembre; aujourd'hui, c'est celui de la mixité sociale qui encaisse la minimisation fautive des effets d'une loterie angoissante étalée sur quatre semaines. Les modalités décidées par le Gouvernement (et non par le Conseil d'État, quand même...) n'ont pas vraiment aidé les démocrates... C'est là qu'un peu de pragmatisme, d'écoute et de confiance aurait bien inspiré nos dirigeants.

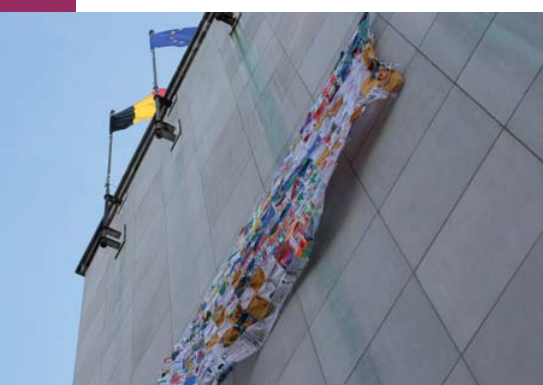
Las, en faisant voter un projet de décret visant à imposer des normes semblables d'utilisation de l'encadrement dans toutes les écoles, le Gouvernement a balayé d'un semblable revers de la main les objections solennelles des organisateurs d'enseignement et des directeurs, qui devront dès lors renoncer à leurs projets les plus efficaces et/ou aux mises en œuvre les mieux adaptées à leur réalité locale. Figurent aux abonnés absents dans ce dossier: pragmatisme, écoute, confiance. Les directeurs n'oublieront pas plus cette nouvelle manifestation de la méfiance de nos gouvernants que les parents n'oublieront de sitôt les textes aventuriers des décrets «inscriptions» successifs.

Il n'y a pas que les cours de la Bourse qui ont un vital besoin de retrouver la confiance, ajoutons-y les cours de récréation!

THIERRY ANTOINE

PRÉSIDENT DE L'ASSOCIATION DES DIRECTEURS
DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE LIBRE DE BRUXELLES ET DU BRABANT WALLON (ADIBRA)

Il s'en passe des choses dans et autour des écoles: coup de projecteur sur quelques projets, réalisations ou propositions à mettre en œuvre. Poussez la porte!



UNE MOSAÏQUE QUI A LA BOUGEOTTE

La Déclaration des Droits de l'Homme a 60 ans. Elle a encore, malheureusement pourrait-on dire, toute sa raison d'être aujourd'hui. En effet, nombreux sont les gouvernements qui la piétinent allègrement. De nombreux jeunes, souvent via leur école, ont souhaité s'associer à cet anniversaire de façon plutôt originale. Et le 17 novembre dernier, trois d'entre eux se sont envolés pour New York et le siège des Nations Unies avec, dans leurs bagages, une grande mosaïque des Droits de l'Homme de 8 mètres sur 6, réalisée à l'initiative du FIFF¹ Campus en partenariat, notamment, avec Justice et Paix. Formée de 1.200 morceaux de tissus de 20/20 cm sur lesquels des jeunes, de la maternelle à l'université, ont représenté le message de paix qui leur tenait à cœur, cette mosaïque est destinée à montrer que la défense des droits humains est primordiale pour la jeunesse.

Elle a couvert, dans un premier temps, la façade de la Maison de la Culture de Namur, et les plus belles créations ont été récompensées par différents prix dont, pour les 18 ans et plus, le voyage à New York, auquel Jonathan MARIOTTI de l'IATA² et Kheda KHADJIMOURADOVA de l'Institut Sainte-Marie de Namur ont eu la chance de participer. Ils ont plaidé pour la paix, le respect des droits de l'homme et la coopération entre États, et ils ont pu assister à divers débats et discuter avec des représentants, belges ou internationaux, des droits de l'homme, des droits de l'enfant et des femmes, de l'aide au développement...

«C'est la troisième fois que je participe à l'animation de l'espace Campus du FIFF avec mes élèves de la section «audiovisuel» (6^e transition), explique **Carine BECKERS**, enseignante à l'IATA. Pendant toute la durée du festival, ils réalisent chaque jour un reportage sur les activités prévues pour les jeunes, mais il arrive souvent qu'ils «débordent» un peu et en profitent pour interviewer des vedettes de passage. Ils se rendent compte en situation de ce que signifie travailler dans l'urgence et ils apprennent à improviser et à se débrouiller. Cette année, quelques élèves ont participé, en plus, à l'élaboration de la mosaïque des droits de l'homme. Et c'est l'un d'entre eux, Jonathan, qui a remporté le voyage à New York. Cette expérience a vraiment été fabuleuse pour lui! Grâce au soutien de l'école et de la télévision locale (Canal C), il est parti avec une caméra. Il travaille actuellement au montage d'un sujet sur son voyage, qui sera présenté aux élèves, diffusé sur Canal C et également projeté en avril prochain à Namur, à l'occasion d'une journée ayant pour thème les échanges Nord-Sud». ■

MARIE-NOËLLE LOVENFOSSE

1. Festival du Film Francophone de Namur – www.fiff.be

2. Institut d'enseignement des Arts Techniques Sciences et Artisanats – www.iata.be
 Blog: www.mosaiqueny.blogspot.com

LIVRES EN SÉRIE

Pour donner le goût de la lecture aux bambins, rien de tel que de leur mettre un beau livre en mains. Mais quand les écoles ne disposent pas de moyens financiers extensibles à l'infini, il faut souvent se contenter de quelques exemplaires dont l'état de fraîcheur laisse parfois à désirer... Sensibilisé par une enseignante qui souhaitait travailler la littérature jeunesse et qui avait fait le tour des possibilités offertes par les bibliothèques publiques, **Dominique BUFFIN**, conseiller pédagogique du Hainaut, décide de prendre les choses en mains: «*Je me suis dit que, dans la vingtaine d'écoles fondamentales de l'entité, nous pourrions mettre nos moyens (financiers et intellectuels) en commun pour avoir une série de livres qui circulent plutôt que de rester dans les armoires, explique-t-il. Une farde pédagogique les accompagne, et chaque école ajoute sa propre expérience à celle des autres. Nous avons souhaité développer deux axes essentiels: la lecture plaisir (entrer dans le livre pour parler de soi, s'exprimer) et l'acquisition de compétences*». Et ce ne sont pas les possibilités qui manquent pour ce faire! Un livre permettra de développer la culture artistique, un autre amènera une réflexion sur l'environnement, un autre encore se prêtera à l'ouverture sur l'imaginaire, etc.



«*Il serait très difficile, pour une petite école, d'acheter plusieurs séries de livres, constate le conseiller pédagogique, alors qu'ici, la contribution financière, dont le montant est fonction du nombre de classes, est plus que raisonnable. Le projet a démarré en septembre 2007, et il touche aujourd'hui 1.500 à 2.000 élèves. Toutes les classes de l'enseignement primaire y ont accès, et les livres peuvent aussi être utilisés par les élèves de maternelles*». Des règles strictes de prêt et d'utilisation ont été établies. Les séries de 25 à 30 livres identiques sont placées dans une boîte et accompagnées du portefeuille de lecture et du matériel pédagogique développé par les enseignants. Leur réservation se fait via un blog Internet, où les différents ouvrages sont présentés. Les écoles se mettent en rapport les unes avec les autres et s'échangent les livres, qu'elles peuvent garder pendant trois semaines. 15 titres sont actuellement disponibles, et il devrait y en avoir 25 d'ici la fin de l'année.

Ce projet, qui vient de remporter le Prix de l'innovation pédagogique 2008, est, bien sûr, perfectible, de l'aveu même de son auteur, mais il est transférable tel quel et il a aussi le mérite de favoriser la collaboration et la solidarité entre les écoles. Mais ce n'est pas tout: «*Avoir le même livre que «Madame» change le rapport des enfants à la lecture et à l'écrit, complète D. BUFFIN. C'est un émerveillement! Et pour certains d'entre eux, l'école est le seul endroit où ils peuvent avoir un «vrai» livre entre les mains et acquérir de nouveaux savoirs grâce à lui*». ■

MARIE-NOËLLE LOVENFOSSE

Pour tout renseignement: dominique.buffin@segec.be

DUR, DUR, D'ÊTRE UNE MAMAN!

Actuellement, les hôpitaux poussent souvent à un retour précoce à domicile des femmes qui viennent d'accoucher, ce qui ne laisse plus beaucoup de temps aux puéricultrices pour les accompagner et les rassurer dans leur apprentissage du métier de maman. Elles sont souvent un peu perdues, surtout si c'est leur premier bébé. «*C'est ce constat qui nous a donné l'idée de mettre sur pied une formation d'assistante postnatale à domicile (APND) dans le cadre de la 7^e puériculture, explique M^onique BRAHAM, enseignante à l'Institut Saint-Sépulcre de Liège¹. Auparavant, la jeune maman restait une dizaine de jours à la maternité, puis cela n'a plus été qu'une semaine, et la tendance actuelle est à trois jours d'hospitalisation seulement, ce qui est très court. Les grands-mères d'aujourd'hui travaillent et ne sont plus toujours à même d'apporter l'aide nécessaire. Par ailleurs, il est devenu fréquent que des femmes aient leur premier enfant à 40 ans ou plus. Les bouleversements amenés par cette naissance tardive changent radicalement la vie à laquelle elles étaient habituées, et elles sont désespérées. Il nous a donc semblé utile de former nos puéricultrices*

à intervenir dorénavant davantage à domicile, avec l'objectif de rendre la maman la plus autonome possible le plus vite possible, et de l'aider à créer des liens avec son enfant. Cela répond à une demande à la fois des hôpitaux et des parents».

Une convention a été passée avec la maternité de Rocourt pour que les élèves puissent effectuer leurs stages en partie à la maternité et en partie au domicile de la maman en cas de retour précoce. Elles travaillent en collaboration avec la sage-femme, notamment pour l'allaitement maternel et les soins au nouveau-né, mais leurs rôles respectifs sont à distinguer. Les élèves restent en contact avec la maternité et l'école, et elles savent à qui s'adresser en cas de problème. Le module de spécialisation d'APND vient en supplément du cursus habituel et est encadré par une équipe de trois personnes (outre l'enseignante, une monitrice qui a travaillé 25 ans en maternité et une psychologue). «*Les élèves doivent poser leur candidature pour participer à la formation, ajoute M. BRAHAM, car elle demande un réel investissement, et le fait de se rendre à domicile ne convient pas à toutes. Des rencontres avec les trois personnes de référence leur permettent de faire régulièrement le point.*



«*Un dossier d'accompagnement est réalisé; il comprend notamment une évaluation critériée de l'élève. Par ailleurs, nous avons entrepris des démarches administratives pour faire reconnaître le module, ce qui permettrait, à l'avenir, l'engagement d'assistantes postnatales par les hôpitaux*». ■ MNL

1. www.st-sepulcre.be

Les Belges peuvent-ils devenir finlandais?



Photo: François TEFNIN

Les célèbres enquêtes PISA¹ placent régulièrement la Finlande en tête des hit-parades relatifs aux résultats des évaluations des acquis des élèves de 15 ans en compréhension de l'écrit, en sciences ou en mathématiques. Au point que certains soient tentés de disposer d'un système scolaire identique. Pour faire connaissance avec cette école finlandaise performante, rencontre avec Claude ANTTILA.

Quelles sont les caractéristiques du système scolaire finlandais?

Claude ANTTILA: De 7 à 16 ans, l'enseignement est le même pour tous, sans filières. À la fin de l'obligation scolaire (16 ans), les élèves doivent obtenir la moyenne dans toutes les matières: il faut réussir les travaux techniques autant que les mathématiques. Ensuite, on s'oriente vers le lycée ou l'enseignement professionnel. Il y a très peu de redoublement, non pas qu'il soit interdit par la loi, mais parce qu'il est inefficace et trop coûteux. Les petits Finlandais ne sont pas plus intelligents que les autres, ils ont des problèmes comme tous les enfants. En revanche, dans la formation des enseignants, il y a une reconnaissance des troubles

d'apprentissage. Dans chaque établissement, deux enseignants sont spécialisés pour prendre en charge les difficultés pendant les cours: par une autre pédagogie, avec d'autres supports, avec un seul élève ou en petits groupes... Les enseignants sont tenus de pratiquer une pédagogie différenciée, en mélangeant les approches méthodologiques. Il y a peu de devoirs à la maison, pour éviter les différences de ressources sociales: tout se fait en classe, et ce qui est demandé à la maison doit pouvoir être fait sans avoir besoin d'un adulte.

Comment s'effectue l'évaluation?

CA: Sans note! Jusqu'à 11 ans, c'est interdit. Mais on évalue tout le temps, et on apprend aux élèves à s'auto-

évaluer et à évaluer leurs camarades. Ils sont d'ailleurs souvent très sévères à l'égard d'eux-mêmes, mais c'est le professeur qui établit l'évaluation définitive en fonction des objectifs. Les notes sont obligatoires pour le certificat de fin de scolarité: elles se situent entre 4 (échec) et 10, et concernent aussi le comportement, pas uniquement les savoirs. Il n'y a pas d'examen national. La direction de l'enseignement a défini le profil du bon élève pour chaque matière, pour chaque niveau. La note 8 est la note de référence, sa description est connue pour toute la Finlande; il s'agit du niveau raisonnable à atteindre en fonction du nombre d'heures de cours.

La formation des enseignants a-t-elle été modifiée?

CA: La formation initiale a été complètement revue: les exigences ont

été augmentées. Il s'agit, pour tous les enseignants, d'une formation universitaire longue. Au préscolaire, ce sont des études universitaires courtes (3-4 ans), mais pour les instituteurs, il s'agit d'une maîtrise. Tous passent une année dans une école d'application pour suivre des stages avec un enseignant tuteur. Les enseignants sont souvent bivalents: ils peuvent enseigner deux matières parce que, comme le pays est peu peuplé, cela leur permet d'avoir plus facilement un

nommé, on est titulaire de son poste. L'enseignant fait ce qu'il veut, comme il veut... à condition d'atteindre les objectifs! C'est un métier autonome. Le temps de travail des enseignants est de 24 heures devant les élèves au primaire, plus des concertations par matière, par classe, par niveau, par établissement... une ou deux heures par semaine. En Finlande, les enseignants sont estimés par la population, qui a une réelle confiance en eux. Tout le monde est dans le camp de l'école. Depuis 2006, on fait la queue pour devenir professeur!

Le changement s'est-il effectué facilement?

CA: Il a fallu 10 ans pour installer la réforme, car elle nécessitait un changement de mentalité. Quand ils ont connu les premiers résultats PISA, les Finlandais n'en revenaient pas, parce qu'ils pensaient qu'il y avait énormément de différences entre le nord et le sud, entre villes et campagne, entre garçons et filles... On savait qu'on avait éliminé l'échec scolaire, on ne savait pas qu'on avait élevé le niveau scolaire. Pendant 20 ans, les Finlandais n'ont pas cru en leur système scolaire. PISA leur a révélé sa valeur.

Quels sont les facteurs explicatifs de cette réussite?

CA: Une caractéristique des Finlandais est d'être généralement dociles, réfléchis; ils ont un souci de l'obéissance, peut-être à cause de la religion luthérienne, qui leur inculque le sens du devoir, du travail, du respect. Mais les bons résultats sont sans doute aussi celui de la formation initiale accrue. D'autre part, les changements politiques n'affectent pas la ligne de conduite, une fois qu'elle a été décidée.

Comment sont élaborés les programmes?

CA: Ils constituent des normes à suivre et, depuis 2004, les nouveaux programmes reprennent des thèmes transversaux dans chaque matière: la citoyenneté active, l'esprit d'entreprise, le bien-être, le développement durable, l'identité culturelle et la connaissance des autres, la technologie, la communication, la connaissance des médias... Les programmes comprennent des objectifs,

des contenus, des compétences et des stratégies d'apprentissage. Ils sont relativement succincts, ce sont les enseignants qui rédigent le programme dans le détail.

Et après 16 ans?

CA: La réforme est plus récente. Pour mieux préparer les élèves à l'université ou à un enseignement professionnalisé, on leur propose un lycée modulaire sans classe et avec des cours à la carte. Le bac est préparé entre deux et quatre ans. Il y a des modules obligatoires et d'autres optionnels. Il faut avoir acquis 75 modules (de 38h) pour se présenter au bac, qui est général: langue maternelle, la deuxième langue officielle, une langue étrangère, mathématiques ou sciences (sciences pures ou sciences humaines). Il y a un concours d'entrée à l'université (avec *numerus clausus*).

Vous qui avez connu les systèmes scolaires français et finlandais, qu'est-ce qui vous étonne dans nos systèmes?

CA: L'évaluation, les notes, le redoublement... je ne comprends pas! On est là pour les enfants, on ne peut pas continuer à déstabiliser les élèves, l'erreur n'est pas un péché. Il faut donner confiance... D'autre part, je m'étonne du peu de pouvoir des chefs d'établissement de réaliser des réformes en interne. ■

FRANÇOIS TEFNIN

1. Programme International pour le Suivi des Acquis des élèves.

QUELQUES CHIFFRES...

Sur une classe d'âge, **99,7%** des élèves obtiennent leur certificat de fin de scolarité:

- ▶ **55%** s'orientent vers le lycée pour faire des études supérieures;
- ▶ **38%** se dirigent vers une formation professionnelle;
- ▶ **2,1%** obtiennent leur certificat de justesse, ce qui les empêche de suivre les filières ci-dessus (ils peuvent améliorer leurs notes ou suivre certains cours du lycée);
- ▶ **4,9%** interrompent provisoirement leurs études.

Sur une classe d'âge, **38%** des élèves vont à l'université.

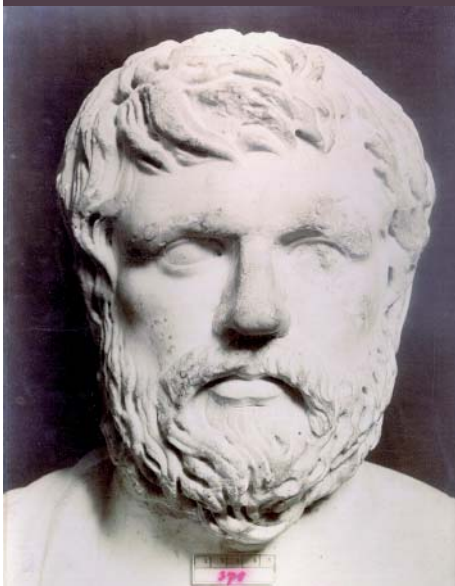
Claude ANTTILA, française d'origine, a exercé comme enseignante en Finlande, puis comme directrice du Lycée franco-finlandais d'Helsinki. Elle a ensuite travaillé à l'administration de l'enseignement finlandais. Elle coordonne un réseau de professeurs de français qui élabore du matériel numérique et s'occupe de la formation continue des professeurs de français de Finlande.

horaire complet (la deuxième formation exige une année complémentaire). Les instituteurs doivent également apprendre une autre matière: travaux techniques, musique, religion, anglais... Le professeur suit ses élèves le plus longtemps possible: pour un instituteur, minimum trois, maximum quatre ans. Les relations professeurs-élèves sont des relations de confiance: l'instituteur est appelé par son prénom et tutoyé. On a supprimé les catégories administratives. Un chef d'établissement est un enseignant (qui enseigne) avec décharge administrative: il a suivi un stage administratif au ministère et passé un concours.

Comment fonctionne l'inspection?

CA: Nous avons supprimé les inspections d'enseignants par raison d'économie. Les inspecteurs construisent les référentiels, les programmes et des évaluations dans quelques matières chaque année sur un principe d'échantillonnage. Une école désignée doit se soumettre à l'évaluation. Si elle est en-dessous de la moyenne, l'inspecteur se déplace, il discute avec le directeur, les enseignants de la matière concernée et on cherche à remédier par un soutien, une formation, des moyens financiers... Une fois

Vous avez dit «spartiate»?



**L'éducation à Sparte,
dans la Grèce
classique, pourrait
peut-être inspirer des
réformes pour temps
de lutte contre la
surconsommation...**

«**L**ycurgue, au lieu de ménager la délicatesse des pieds, pour les endurcir a proscrit la chaussure, persuadé qu'en marchant nu-pieds les enfants deviendraient plus légers à la course, plus en état de franchir les fossés, de gravir des monts escarpés, de descendre les pentes les plus rapides.

Ennemi du luxe dans les habits, il a voulu les accoutumer à n'en avoir qu'un pour toute l'année: c'était, selon lui, un moyen de les endurcir contre le froid et le chaud.

Il a réglé les repas de manière que les garçons apprissent, par leur propre expérience, à ne pas se charger l'estomac et à ne pas aller au-delà de leur appétit. Dans l'occasion, disait-il, les hommes ainsi élevés supporteront plus aisément la faim. Ils pourront vivre plus longtemps avec une modique ration et se contenter sans peine des mets les plus simples. Il pensait d'ailleurs que les aliments qui rendent les corps secs, nerveux, contribuent mieux à la beauté de la taille et à la vigueur de la constitution que ceux qui engendrent l'embonpoint». ■

XÉNOPHON (427-355 AV. J.-C.)
HISTORIEN, ESSAYISTE ET CHEF MILITAIRE GREC
EXTRAIT DE LA RÉPUBLIQUE DE SPARTE



CEFA

L'ALTERNANCE COMME ÉCOLE

Au départ, il s'agissait de faire moins d'école pour ceux qui étaient en froid avec elle. Et de les motiver par la perspective de la fréquentation de l'entreprise pour le reste de leur temps scolaire. Histoire de les réconcilier avec la formation et l'apprentissage. Cette forme d'alternance va fêter ses 25 ans. On en perçoit mieux aujourd'hui les spécificités, les richesses et les difficultés: la présence alternée à l'école et au travail présente de nouvelles exigences pour les élèves en termes d'autonomie et de responsabilité et demande à l'école de cultiver le partenariat avec les acteurs socioprofessionnels. Bref, un défi pour tous. Qui force le respect pour ces professionnels et ces jeunes. La structure de notre enseignement est trop souvent perçue comme un escalier. Utilisé généralement dans le sens de la descente. Et si le CEFA pouvait être considéré par tous comme un escalator? Qu'on emprunterait préférentiellement dans le sens de la (re)montée... ■

FRANÇOIS TEFNIN

SURVOL

À LA DÉCOUVERTE
DES CEFA

VOUS AVEZ DIT
MFI?

PRATIQUES

HISTOIRE

TRANSMETTRE L'ART
DU MÉTIER

ENCADREMENT

ACCOMPAGNATEUR:
QUEL(S) MÉTIER(S)?!

PMS EN CEFA

ENJEUX

L'ALTERNANCE:
DÉCONSTRUCTION DE
LA FORME SCOLAIRE?

LE CEFA DEMAIN...

survol

À LA DÉCOUVERTE DES CEFA

Quelques repères en guise de boussole pour comprendre l'univers CEFA...

UN PEU D'HISTOIRE...

■ 29 juin 1983: loi de **prolongation de l'obligation scolaire** jusqu'à l'âge de 18 ans.

■ Septembre 1984: le Gouvernement fixe les modalités d'organisation, à titre expérimental, des **Centres d'Enseignement à Horaire Réduit (CEHR)** dans 100 établissements d'enseignement secondaire. Ces CEHR sont accessibles dès l'âge de 15 ou 16 ans et permettent aux jeunes de poursuivre une scolarité à temps partiel tout en se préparant à l'exercice d'une profession. De 1984 à 1987, les CEHR accueillent exclusivement des jeunes de 15 à 18 ans, qui répondent ainsi à l'obligation scolaire.

■ 20 novembre 1987: les CEHR peuvent élargir leur public aux jeunes de 18 à 25 ans, à la condition impérative qu'après une période de 6 mois, ils aient conclu une **convention Emploi-Formation** ou un **Contrat d'Apprentissage Industriel**. Cette nouvelle approche permet de créer des synergies entre partenaires impliqués dans le monde scolaire mais aussi dans le monde social, dans l'accueil et l'accompagnement. Les CEHR expérimentent différentes formes d'alternance en essayant d'intégrer et d'articuler au mieux le travail, la formation générale et professionnelle dans une approche sociale.

■ 3 juillet 1991: décret qui organise l'enseignement secondaire à horaire réduit de manière organique. Il donne naissance aux **Centres d'Éducation et de Formation en Alternance (CEFA)**.

■ 18 mars 1996: des modifications importantes sont apportées à ce décret. Le volet formation en entreprise devient alors indispensable pour la qualification des jeunes. De la socialisation de la première période, on évolue vers une **professionnalisation des CEFA**, notamment par la création du **statut de l'accompagnateur**. Par



VOUS AVEZ DIT MFI ?

«Parfois, certains jeunes inscrits en CEFA ont besoin d'un accompagnement spécifique pour les aider à s'orienter de la manière la plus adéquate possible, explique **Poï BOLLEN**, coordonnateur du CEFA de Tamines. C'est dans cette optique que le décret de 2001 a mis sur pied le **Module de Formation Individualisé (MFI)**, qui poursuit cinq objectifs: aider le jeune à élaborer un projet de vie avant l'insertion professionnelle; l'orienter vers un métier; l'éduquer aux règles de la vie en commun; remettre à niveau ses connaissances de base; et l'aider à acquérir des compétences minimales pour l'insertion dans l'entreprise. Le choix de ce module facultatif se fait au moment de l'inscription, après examen du parcours du jeune. Dans les cas où le module semble nécessaire, le jeune reste libre de se lancer tout de suite dans la formation d'un métier, s'il le souhaite. Et si cela ne marche pas, il pourra encore passer par le module, plutôt que de s'orienter directement vers une autre section. Chez nous, le travail en MFI dure en général 6 à 8 semaines. Si c'est en début d'année, on essaie de l'avoir terminé pour le 15 octobre, afin que les jeunes puissent encore s'inscrire dans une école, le cas échéant. Comme en CEFA, les élèves peuvent s'inscrire tout au long de l'année, le MFI peut être enclenché à tout moment. Sur 110 jeunes inscrits chez nous cette année, 14 suivent le module.

Dans cette formation, nous faisons le point sur une série de choses. Le professeur de cours généraux s'attaque aux maths et au français. Le travail sur la vie sociale s'effectue collectivement. À travers des cours de cuisine par exemple, nous avons l'occasion d'observer les jeunes en groupe, travailler ensemble, suivre des consignes... Nous établissons aussi un bilan de compétences, avec le PMS et l'accompagnateur, via des démarches ludiques, d'entretien, etc. Ensuite vient la phase de l'accompagnement: avec l'aide de guides qui déclinent les métiers en fonction des compétences, on détermine quels sont ceux vers lesquels peut s'orienter le jeune.

Étant donné ces diverses missions, le MFI permet des collaborations avec différents partenaires: en interne, le module est pris en charge par plusieurs personnes (l'accompagnateur, le PMS...) et en externe, on peut faire appel à des organismes d'aide à la jeunesse, des intervenants psychosociaux ou socioculturels (qui ont des outils dont on ne dispose pas).

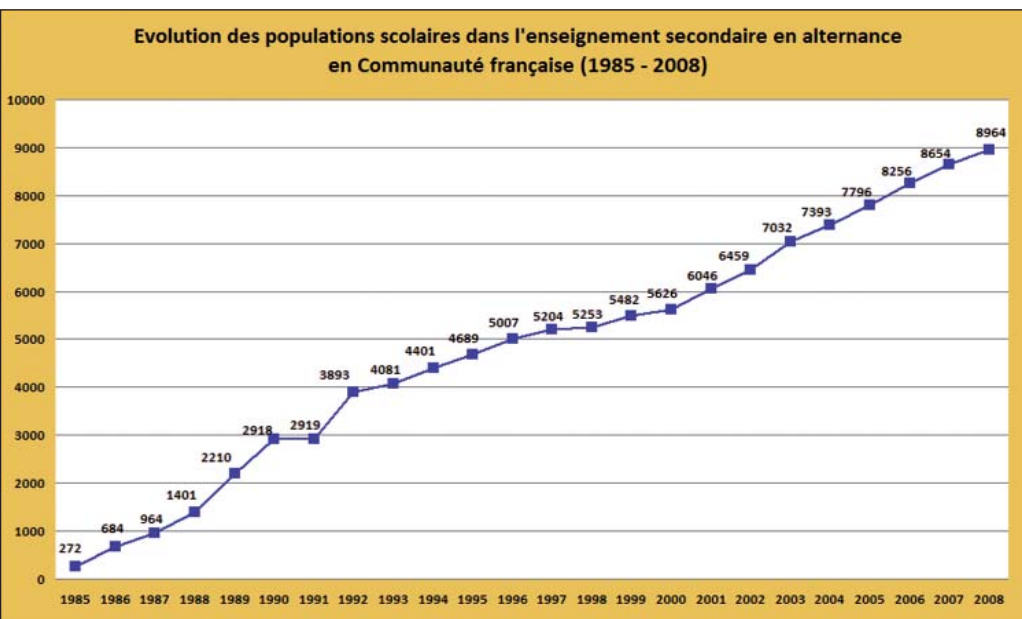
Les réalités varient d'un CEFA à l'autre. Nous proposons un programme à la carte; chaque jeune vient, en effet, avec une demande et des besoins différents. D'autres centres ne travaillent que l'aspect «insertion» du module, en groupe uniquement. Et certains CEFA font passer tous leurs nouveaux élèves par le module». BG

formation en alternance, on entend une articulation entre des périodes dispensées dans un centre de formation et des périodes de formation en entreprise, où l'apprentissage se déroule à l'intérieur d'un processus de production.

- de l'enseignement secondaire;
- 16 ans sans aucune autre obligation;
- être inscrit avant le 31 décembre de l'année où il atteint ses 18 ans.

nance (CQS);

- une attestation de compétences professionnelles (ACP);
- une attestation de réinsertion vers l'enseignement secondaire ordinaire.



■ 19 juillet 2001: l'enseignement à horaire réduit devient un enseignement secondaire en alternance et la formation en alternance devient une **filière de formation** au même titre que les filières du plein exercice. Le CEFA est clairement défini comme étant une structure commune aux établissements techniques et professionnels d'une zone. De nombreux établissements de plein exercice souhaitent devenir **écoles coopérantes** des CEFA, afin d'organiser des formations en alternance.

COMMENT ÇA MARCHE?

■ Une formation en deux lieux distincts, selon le modèle général suivant: 15 périodes de formation en CEFA; 24 heures de travail en entreprise. Mais l'organisation de la formation peut se faire selon d'autres modalités.

■ Un accompagnement des élèves pour favoriser leur insertion socioprofessionnelle et un suivi de la formation en centre en vue de l'obtention des certificats et des qualifications.

CONDITIONS D'ADMISSION

- Jeune soumis à l'obligation scolaire (15-18):
 - 15 ans et avoir suivi complètement les 2 premières années

■ Jeune non soumis à l'obligation scolaire (18-25):

- pour les 18-21 ans, avoir conclu un contrat reconnu par la législation du travail;
- pour les 21-25 ans, être inscrit dans un CEFA avant le 1^{er} octobre de l'année où il atteint l'âge de 21 ans; avoir conclu un contrat reconnu par la législation du travail.

QUELS CONTRATS?

- le contrat d'apprentissage industriel;
- le contrat de travail à temps partiel;
- la convention d'insertion socio-professionnelle;
- et toute autre forme de contrats et conventions reconnus par la législation du travail. Tous ces contrats rentrent dans le dispositif de la Convention de Premier Emploi.

QUELS DIPLÔMES, CERTIFICATIONS, ATTESTATIONS?

Tous les diplômes et certificats délivrés sont reconnus par la Communauté française.

- Certifications spécifiques à l'enseignement en alternance:
 - un certificat de qualification spécifique à l'issue d'une formation spécifique à l'alter-

■ Certifications identiques à l'enseignement de plein exercice:

- un certificat de qualification à l'issue d'une 6^e ou 7^e année professionnelle ou technique de qualification (CQ6, CQ7);
- un certificat du deuxième degré professionnel (CE2D);
- un certificat de l'enseignement professionnel ou technique de qualification de 6^e (CE6P);
- un certificat de l'enseignement secondaire supérieur permettant l'accès aux études supérieures de type court (CESS).

Une certification sectorielle reconnue dans certains secteurs professionnels.

POUR QUELS MÉTIERS?

Les différents secteurs dans lesquels des formations sont organisées sont les suivants: agronomie, industrie, construction, hôtellerie-alimentation, habillement, arts appliqués, économie, services aux personnes, sciences appliquées.

ARTICLES 45 ET 49

Le décret «Missions» prévoit, d'une part, qu'on peut organiser des formations à des métiers exclusivement réservés à la filière en alternance (**article 45**) et d'autre part, qu'on peut organiser en alternance des formations qui sont par ailleurs organisées en parallèle dans l'enseignement de plein exercice (**article 49**), pour autant que les programmes d'études spécifiques assurent de manière identique la réalisation des objectifs de formation. ■

BRIGITTE GERARD

Plus d'infos?

Cellule CEFA de la FESec

Carine BOCQUET: 02/256.73.20

Pierre WERY: 02/256.73.22

www.segec.be/fesec/cefa

CEFA ET

ENSEIGNEMENT SPÉCIALISÉ

Des collaborations existent entre CEFA et écoles spécialisées. Exemple à Marche-en-Famenne:

«*La collaboration, explique Marc HUBERT, directeur de l'Institut Clairval à Barvaux-sur-Ourthe, consiste surtout en un soutien administratif de la part du CEFA, à partir du moment où un de nos élèves entre dans un contrat d'insertion socioprofessionnelle. Notre objectif est donc de préparer certains de nos élèves, qui en sont capables, à intégrer le CEFA. Ce travail d'intégration se fait via la mise en valeur des projets individuels des jeunes. En tant qu'école spécialisée, nous mettons l'accent sur le plan individuel d'apprentissage et l'accompagnement des familles.*

Prochainement, une de nos premières élèves à avoir suivi une formation en CEFA va passer sa qualification, et la coordinatrice du CEFA sera présente dans le jury. Dans le secteur de la construction, on a préparé un jeune tenté par la maçonnerie à intégrer une formation, et il a pu signer un contrat industriel avec une entreprise. Nous avons déjà réussi à faire entrer trois jeunes dans des contrats de travail. Trois autres élèves sont en phase de préparation. Ce sont de beaux exemples d'intégration du spécialisé vers l'ordinaire. C'est très positif, il y a des pistes à explorer de ce côté-là. Dans le cas d'une telle intégration, nous pouvons garder 4h de cours pour continuer à accompagner le jeune. Le travail relationnel que nous effectuons avec la famille est également important à poursuivre.

Cela n'a pourtant pas été simple, au début. On constate souvent un a priori négatif à l'égard de l'enseignement spécialisé. Nous l'avons ressenti au cours des premières réunions du comité de direction du CEFA. Mais cette image a bien changé depuis. Le CEFA accueille, en effet, des jeunes en difficulté qui viennent de chez nous, et qui parviennent à suivre la formation – pourtant difficile –, comme les autres

CÔTÉ PATRON

Monsieur DHONDT est patron d'un garage BMW à Schaerbeek et emploie depuis plusieurs années des élèves de CEFA. Quels sont pour lui les avantages de ce choix et les difficultés rencontrées?

«L'intérêt de la formule, c'est bien sûr d'avoir une main-d'œuvre supplémentaire, mais il faut la former. Je vis cela comme un défi, comme la création d'une sorte de «clone» de moi-même. Je veux former quelqu'un qui peut répondre aux mêmes contraintes que moi. Je n'ai jamais connu d'échec. Mon premier élève de CEFA est devenu mon associé! Pour réussir ce pari, le jeune que j'engage doit avoir un certain profil. D'abord, il faut être clair sur la motivation. La mécanique est un métier qui peut paraître attrayant, mais il est plus complexe que ce que beaucoup ne croient. L'électronique évolue tous les jours, et il faut être capable d'apprendre sans cesse. Il faut aussi qu'il fasse preuve de tenue pour s'intégrer à l'équipe et être correct avec les clients dans un garage d'un certain standing. Je sais que pendant une année, je suis perdant en termes de rentabilité, mais je ne veux pas jouer avec l'avenir du jeune. L'engager pour balayer l'atelier, ce n'est pas ma vision de mon rôle de patron. Tout se passe bien avec le Centre de formation. Un petit reproche: être plus exigeant dans la formation, viser peut-être plus que de simplement former un bon ouvrier».

ANNE LEBLANC

élèves. Cette collaboration est actuellement dans une phase expérimentale mais, si tout va bien, un décret devrait voir le jour en 2009».

CEFA ET

CENTRES DE COMPÉTENCES

«Dans le cadre de notre section «opérateurs de production du secteur agro-alimentaire», indique **Michèle VILLA**, accompagnatrice au CEFA de Verviers, nous collaborons depuis 3 ans avec FormAlim, un centre de compétences de l'industrie alimentaire de Verviers. Dans un premier temps, ce sont nos enseignants qui sont allés s'y former. Nous allons maintenant régulièrement au centre avec nos classes. Les jeunes peuvent ainsi bénéficier des explications de ses formateurs et utiliser ses équipements, à la pointe dans le domaine. Les élèves sont mis dans le

bain du travail en entreprise et sont confrontés au respect des normes. Ces cours sont, pour nous, l'occasion d'avoir un autre contact avec les jeunes, de les voir devant des machines plutôt qu'en classe. En général, les groupes passent 4 à 6 journées par an dans le centre de compétences, parfois plus. Nos 6^e vont, par exemple, partir maintenant en formation pour 2 jours/semaine pendant un mois. L'examen pratique se déroule aussi en partie là-bas, et les formateurs participent à l'évaluation. Tous les ans, nos enseignants y suivent une nouvelle formation. Cette collaboration est une grande chance pour le CEFA. Au centre, nous disposons d'un petit matériel didactique, mais qui n'est pas suffisant. Par ailleurs, si l'aspect pratique de la formation est censé se faire en entreprise, il reste important d'en aborder au préalable certains aspects avec les élèves, pour préparer leur stage».

CE QU'EN PENSENT LES ÉLÈVES...

«Le CEFA est le meilleur enseignement: on travaille sur le terrain et on découvre un métier avec ses avantages et inconvénients. Nous devons apprendre à gérer une petite rentrée de salaire. Nous gardons le statut d'étudiant (et donc les allocations familiales). Les cours de gestion, français, mathématiques sont très importants».

«On dit souvent que les élèves du CEFA sont idiots, mais le CEFA leur permet de découvrir ce qu'ils veulent faire de leur vie, et ils peuvent accéder plus vite à leur métier. Nous avons un avantage: quand nous finissons nos études, nous sommes déjà lancés dans la vie active».

«Le CEFA nous apprend à être autonomes, ponctuelles et organisées. Il nous aide quand on a des difficultés dans notre vie professionnelle. Il nous apprend la loi vis-à-vis de notre travail. Son inconvénient: suivre les cours et le travail, ça peut fatiguer!».

«Je viens d'avoir 18 ans, et je suis en 5^e Art. 49 monteur en sanitaire et chauffage. Mon parcours scolaire a été difficile, je n'aimais pas l'école et j'attendais la fin de l'obligation scolaire. J'ai réussi en deux ans un Art. 45 monteur en sanitaire, et j'ai aimé la relation établie en entreprise: le fait de gagner de l'argent et de ne plus être à l'école. Maintenant, je vais signer un Contrat d'apprentissage industriel pour terminer ma 5^e et ma 6^e. Après, j'arrête!».

«Le choix de la formation en alternance ne doit pas se faire à la légère. On peut se tromper en pensant qu'avec 2 jours d'école, la tâche est simplifiée. Il ne faut pas oublier que les 3 jours de travail sont difficiles à assumer. La formation en alternance m'apporte respect, estime de soi, prise de responsabilité, autonomie, persévérance».

PROPOS RECUEILLIS AU CEFA D'ANDERLECHT

QU'EST-CE DONC QUE...

FAC?

«À l'origine, précise **Henri-Marc FIVET**, coordinateur, en 1989, le centre FAC (Formation en Alternance de la Construction) regroupait trois CEFA en interréseaux. Depuis le décret sur l'alternance de 2001, il n'est plus constitué que de deux CEFA du libre, ceux d'Anderlecht et d'Ixelles-Schaerbeek. Le centre permet de travailler dans une infrastructure commune. Chaque école organise différentes sections, et les enseignants et élèves sont détachés de l'école pour travailler dans l'une des deux implantations, à Schaerbeek ou Neder-Over-Hembeek. Nous organisons des formations pour la couverture-toiture, le gros œuvre et le carrelage. Dans chacun de ces pôles, nous proposons des sections destinées aux articles 45 ou 49. D'une

manière générale, nous essayons de préparer les jeunes à passer de l'un à l'autre, mais ce n'est pas une obligation. Le centre FAC organise également d'autres types de formations que scolaires.

L'un des intérêts de cette mise en commun des moyens est une faci-

lité au niveau des contacts avec les différents acteurs du secteur. Nous bénéficions d'un certain poids. Le second intérêt se situe au niveau des infrastructures. En ce qui concerne les locaux et les matériaux, nous avons des contacts privilégiés avec les fabricants. Un partenariat avec Bruxelles-Formation et les différents contacts établis avec le secteur nous permettent notamment d'avoir accès, à des prix intéressants, aux locaux du centre de formation des métiers de la construction de Neder-Over-Hembeek.

Le centre FAC a aussi une dynamique propre, une identité spécifique au secteur de la construction, et un mode de fonctionnement imprégné de cette culture. Depuis quelques années, il y a une évolution. Jusqu'en 2000, la formation était surtout axée sur la pratique professionnelle, il y avait peu de cours théoriques. On a développé maintenant la formation des tuteurs. Les jeunes font plus de pratique sur les chantiers, et suivent donc plus de cours théoriques au centre.

En tant que coordinateur du centre FAC, je participe régulièrement à des réunions avec les coordonnateurs des deux CEFA, car nos procédures de fonctionnement doivent répondre aux attentes du décret. Nous avons une certaine autonomie, mais devons rester dans la ligne des CEFA».

PROPOS RECUEILLIS PAR BRIGITTE GERARD



histoire

TRANSMETTRE L'ART DU MÉTIER



À travers une présentation du compagnonnage et de l'apprentissage, Francis TILMAN¹ nous fait découvrir, entre autres, combien l'image du travailleur manuel et la manière de transmettre son art évoluent selon les sociétés et les modes de production.

Chez les Romains, le travail manuel est méprisé, et les conditions de vie réservées aux artisans sont proches de celles des esclaves. Le travailleur est «attaché» au métier et la transmission de son savoir est héréditaire. Au Moyen-Âge, la construction des monastères requiert une main d'œuvre qualifiée qui se regroupe par métier près des chantiers. Ce processus serait à l'origine du compagnonnage.

ORA ET LABORA

La devise bénédictine «*Ora et labora*» va sacraliser et valoriser le travail manuel. Les sociétés de compagnons se donnent une origine mythologique liée à la construction du Temple de Salomon qui justifie le rôle central de la transmission: être apprenti, c'est s'inscrire dans une lignée, être héritier du génial savoir-faire des ancêtres. La formation de l'Aspirant est assurée par des pairs sur un chantier où il découvre les gestes et les cadences du métier. L'initiation pendant un Tour de France est conduite par un compagnon accompli planifiant l'apprentissage selon une échelle de difficultés qu'il complète par un apprentissage hors chantier des tours de mains complexes, des matériaux... Le savoir est formalisé, jamais écrit et toujours articulé à une pratique. L'Aspirant apprend le respect des règles de l'art pour réaliser la Belle ouvrage, et des règles morales pour faire de sa personne comme de la communauté des compagnons un modèle de vie sociale. Le travail, dé-

marche spirituelle, ouvre le chemin du visible à l'invisible.

FORMER DES AUXILIAIRES

INTELLIGENTS

La Révolution industrielle, avec la mécanisation, la division du travail, le regroupement des travailleurs dans les usines, crée l'«ouvrier industriel». Le compagnon maîtrisait tout le processus de production et détenait un savoir-faire, souvent supérieur à celui du patron, qui lui garantissait sa liberté. L'ouvrier, lui, est dans un système où le patron bénéficie d'un statut quasi divin. Il dispose d'une réserve de main-d'œuvre importante qu'il veille, par des politiques sociales, à «fixer» dans sa zone de recrutement. Initialement, la formation se fait toujours «sur le tas», mais dès la fin du 19^e siècle, l'enseignement technique en cours du soir va veiller à «former des auxiliaires intelligents» qui peuvent entrer dans l'univers de la raison scientifique et participer à l'idéologie du progrès. Au 20^e siècle apparaît l'enseignement technique et professionnel de jour, avec ses ateliers scolaires...

ET L'ENSEIGNEMENT

EN ALTERNANCE?

On y trouve, certes, une trace du compagnonnage dans la répartition des objectifs entre un lieu de production et un lieu d'apprentissage plus théorique. La différence tient au statut de l'apprenti. Le compagnon est indépendant face à son employeur, n'obéissant qu'au

Devoir de sa société de compagnons; l'apprenti se trouve au premier stade du statut de salarié, intégré à l'organisation de l'entreprise. Transmettre l'art du métier se conçoit donc différemment entre monde artisanal et monde industriel.

ET DANS UNE SOCIÉTÉ

POSTINDUSTRIELLE?

La concurrence des marchés, l'exigence des clients imposent de la flexibilité, et donc un autre modèle de production. La formation se base dès lors sur l'acquisition et la validation des compétences de l'individu, qui doit être capable de résoudre des problèmes nouveaux et de coopérer avec ses collègues. La formation initiale vise à donner les compétences de base en mettant l'accent sur les compétences transversales (apprendre à apprendre) et celles de savoir-être. La formation tout au long de la vie assure l'acquisition des nouvelles compétences exigées par les contextes de production. On est loin du modèle du compagnon accompli, dont le chef-d'œuvre a mis en évidence le génie et le savoir-faire... ■

ANNE LEBLANC

1. www.legrainasbl.org > rechercher: «compagnonnage» > le compagnonnage et l'apprentissage (texte publié le 10 octobre 2007).

encadrement

ACCOMPAGNATEUR: QUEL(S) MÉTIER(S)?!



Une des particularités de la formation en alternance est sa construction sur l'articulation de deux lieux d'apprentissage: l'école et l'entreprise, possédant chacune ses règles institutionnelles et ses objectifs parfois distincts.

La société éducative et la société productive travaillent dans des logiques souvent lointaines l'une de l'autre, voire contradictoires. Le jeune en formation devra donc apprendre à (re)connaître et à s'adapter à la culture de ces deux mondes.

l'entreprise et a grand soin d'en opérer la conciliation. Il travaille ainsi sur plusieurs champs, devant être à même de répondre à des questions de législation sociale et d'établir des contrats, d'avoir des contacts privilégiés avec les responsables d'entreprise, de dy-

namiser une recherche d'emploi, de négocier un plan de formation et d'en connaître les profils, d'assurer le suivi des apprentissages et des évaluations, d'être attentif à l'orientation scolaire et professionnelle, de composer avec le milieu familial du jeune... Et tout cela, bien sûr, sous le couvert d'un lien privilégié avec ce dernier et d'un relais précieux au sein de son équipe.

TOUT UN ART!

Accompagner le jeune signifiera le guider au mieux en tâchant de ne pas s'engager à titre personnel dans sa réussite, lui apprendre l'autonomie dans les pratiques ainsi que la réflexion sur son parcours et ses objectifs, lui donner les moyens de devenir un citoyen adulte et de construire un projet professionnel réaliste. C'est, à chaque fois, une nouvelle aventure. Les jeunes qui s'inscrivent en formation ont besoin que leur chemin soit quelque peu balisé, éclairé et expérimenté selon un projet professionnel individualisé. Il sera tout aussi nécessaire de stimuler l'entreprise à devenir actrice de la formation en créant une véritable adhésion au projet pédagogique d'apprentissage en lien avec l'enseignement. La négociation est à ce titre incontournable.

Le professionnalisme et l'enthousiasme des accompagnateurs formés sur le terrain sont indéniables et garantiront la qualité de la formation professionnelle en alternance qui est dispensée actuellement dans les CEFA. ■

CARINE BOCQUET

CELLULE CEFA COORDINATION PÉDAGOGIQUE

POLYVALENCE

Se former en travaillant nécessite un changement global d'attitude et de mode de vie, des prises de décisions, une capacité de mise en projet... Ceci requiert l'apprentissage de notions nouvelles jusque là inconnues des élèves parfois très jeunes.

C'est à l'accompagnateur et à l'équipe pédagogique du CEFA que revient la tâche de guider le jeune dans son parcours de formation et de l'aider à appréhender les nouveaux cadres. À ce titre, le métier d'accompagnateur, avec ses multiples facettes, s'avère indispensable dans la configuration d'une formation en alternance. Personnage-clé aux différentes étapes du projet de l'élève, de l'accueil en formation jusqu'à la qualification professionnelle et/ou la certification, l'accompagnateur est le relais privilégié entre l'école et

PMS EN CEFA: LES COUTEAUX SUISSES DE L'ACCOMPAGNEMENT

Le travail des agents PMS en CEFA diffère de celui réalisé avec les écoles. Cela tient moins à la nature de leurs missions qu'à la manière dont celles-ci sont menées sur le terrain.

«Au CEFA, nous prenons l'élève dans sa globalité et nous sommes présents au quotidien, explique **Vinciane LARUELLE**, assistante sociale au CEFA Don Bosco de Huy. On connaît bien les élèves, et on travaille avec tous. Dès l'inscription, nous rencontrons le jeune et sa famille, ce qui suppose de faire le point sur son parcours, d'examiner si le CEFA est une bonne solution pour lui, de le réorienter si besoin est, etc. Par la suite, au jour le jour, en collaboration avec le coordonnateur et l'équipe éducative et en fonction du type de CEFA, nous intervenons pour aider le jeune à formuler un projet personnel et professionnel, jouer les intermédiaires entre lui, le CEFA et les différents services auxquels nous faisons appel en cas de besoin (accrochage scolaire, alphabétisation, aide à la jeunesse, commune, etc.), le rendre acteur de son projet et de son devenir, l'aider dans ses démarches, soutenir sa motivation et gérer les difficultés, parfois très importantes, qui peuvent survenir, telles que conflits, problèmes familiaux et/ou médicaux, grossesse, absentéisme, assuétudes, endettement. Le public auquel nous avons affaire est majoritairement fragilisé, et les situations auxquelles nous sommes confrontés ne sont pas faciles à gérer. Cela demande beaucoup d'attention, de proximité avec les jeunes, d'expérience de terrain, de connaissance du monde du travail, et donc un investissement important de la part d'agents dont, jusqu'à ce jour, on n'a pas reconnu officiellement la spécificité, puisqu'ils sont toujours dans un statut précaire qui empêche toute nomination». MNL

Pour en savoir plus: www.segec.be > centres PMS > actualités

enjeux

L'ALTERNANCE: DÉCONSTRUCTION DE LA FORME SCOLAIRE?



Dans le monde scolaire, l'enseignement en alternance se distingue, selon **Jean-Yves DONNAY**¹, par le fait qu'il pousse à son paroxysme la déconstruction de la forme scolaire. Cette forme liée à la constitution de savoirs scripturaux, abstraits, détachés des savoirs pratiques est d'une

certaine manière déjà mise en cause dans l'enseignement technique et professionnel de temps plein. Mais, dans la mesure où les cours pratiques ne s'y apparentent que de loin à une véritable situation de travail et que les stages n'occupent pas une part significative du temps scolaire, cette déconstruction n'y est pas réellement menée à son terme. Selon ce chercheur, les élèves de l'enseignement en alternance affirment «se réaliser» à travers l'apprentissage en entreprise. L'expérience sur un lieu de production est vue comme une réhabilitation de soi *a priori* pour des élèves dont le vécu scolaire fut rarement épanouissant. Les jeunes valorisent aussi l'apprentissage, car il apporte des ressources financières qui, même modestes, permettent la réalisation du

modèle lycéen consommateur et ludique. Au-delà de cet aspect, la contrepartie financière donne corps à une autonomie individuelle, sans doute encore toute relative mais qui ouvre la voie vers le statut d'adulte.

Tout cela, dans un cadre où ils peuvent bénéficier d'un accompagnement individualisé qui les renvoie à une identité personnelle, unique, dans un système scolaire désormais massifié. ■

ANNE LEBLANC

1. J.-Y. DONNAY, «Enseignement technique et professionnel et figures de réalisation lycéenne» in *Un enseignement démocratique de masse. Une réalité qui reste à inventer*. M. FRENAY et X. DUMAY (éditeurs), GIRSEF, UCL Presses Universitaires de Louvain, 2007, pp. 211-227.

LE CEFA DEMAIN...

Que réserve l'avenir aux CEFA? **José SOBLET**, secrétaire général de la FESeC¹, pointe la préparation d'un nouvel accord de coopération entre la Communauté française, la Région wallonne et la Cocof, qui précise les notions afférentes à l'alternance. Cet accord devrait définir:

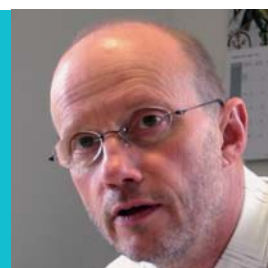
- les conditions d'accès à la formation en alternance, unifiées, quels que soient les opérateurs (CEFA, classes moyennes...);
- des référentiels identiques pour toutes les formations;
- la création du Service francophone des métiers et des qualifications, qui remplacera la CCPQ;
- l'unification des contrats en alternance;
- la création d'une nouvelle structure, l'OFFA (Office Francophone de Formation en Alternance).

Par ailleurs, dans le cadre de son plan d'actions prioritaires, la FESeC mène une réflexion sur la professionnalisation des CEFA. J. SOBLET en donne les priorités:

- renforcer le fonctionnement du Collège de direction des CEFA et l'implication de ses membres. L'absence de PO au niveau des CEFA est un avantage car cela oblige les responsables à coopérer, notamment le coordonnateur et les autres membres du conseil de direction;
- renforcer la relation avec les écoles qualifiantes;
- objectif de qualité: améliorer la crédibilité des CEFA et celle des jeunes qui sont engagés dans les entreprises;
- en termes de référentiels, les articles 49² doivent absolument être à l'identique par rapport au plein exercice. On vise les mêmes compétences, mais avec des moyens différents;
- permettre aux élèves articles 45² qui en ont la possibilité d'accéder à un article 49, donc aller vers un dispositif de certification plus ambitieux. D'où la question du renforcement de la formation générale, pour pouvoir poursuivre dans le professionnel ou le qualifiant...;
- on n'abandonne pas l'idée de socialisation et de réconciliation du jeune avec le dispositif de formation: développer des ponts avec d'autres personnes qui se chargent de cette problématique (1^{er} degré différencié, enseignement spécialisé...);
- le CEFA de demain sera moins «scolaro-scolaire»: nouer des collaborations avec la promotion sociale, les AMO, les asbl d'insertion, les PMS...;
- au niveau de la formation en entreprise, il faut travailler la professionnalisation des accompagnateurs et celle du tuteur en entreprise;
- La FESeC doit également prendre sa place dans l'OFFA, et continuer à s'impliquer dans des institutions régionales.

J. SOBLET signale enfin que les fonds européens étant en phase de réduction, on doit travailler sur un scénario qui en tient compte et voir avec la Communauté française ou d'autres institutions quelles sont les alternatives possibles. BG

1. Fédération de l'enseignement secondaire catholique.
2. Voir page 3.



José SOBLET

Un avenir après la rue



Les conflits qui s'intensifient dans la région des Grands Lacs et la récente déclaration de Koïchiro MATSUURA, directeur général de l'UNESCO¹, mettent en lumière l'urgente nécessité de répondre aux besoins des enfants et des adolescents livrés à eux-mêmes dans les régions instables.

Depuis 1990, plusieurs associations s'y consacrent. Notre rencontre avec **Athanase RWAMO**, Burundais, qui coordonne plusieurs d'entre elles, nous a permis de prendre la mesure des défis à relever.

Comment répondre aux besoins criants des jeunes ?

Athanase RWAMO: En 1988, le Conseil national de l'Enfance et de la Jeunesse a été mis en place au Burundi. J'y ai été délégué en tant que fonctionnaire du Ministère de l'Intérieur. J'étais chargé des enfants non scolarisés de la capitale, Bujumbura. La découverte de leur mode de vie a été un choc qui m'a fait passer du stade de la répression de la délinquance juvénile à l'écoute des enfants et adolescents des rues. Ils venaient me parler au bureau, à la maison... J'ai pris conscience, de leurs problèmes familiaux et sociaux. L'insécurité politique faisait fuir les habitants des collines vers les villes; certains enfants se trouvaient séparés de leur famille ou étaient enrôlés par des milices rebelles. Il fallait répondre à une situation qui dépassait ma seule bonne volonté: le soutien d'amis – dont le Directeur national de l'Enseignement catholique et l'Évêque de l'Église méthodiste – m'a permis de créer, en 1990, l'Oeuvre humanitaire pour la Protection et le Développement de l'Enfant en difficulté (**OPDE**)². Cette association

a lancé un cri d'alarme, que la société civile et les opérateurs économiques ont entendu. Une mobilisation nationale, puis internationale, a permis la création de centres d'accueil et d'hébergement, d'une école de rattrapage et d'un premier centre de formation professionnelle. Un recensement récent a dénombré, au Burundi, environ 10.000 enfants des rues, dont 400 sont encadrés par l'OPDE. Une seconde association est née en 1992: l'Association de Prise en Charge des Orphelins du Sida (**APECOS**)³. Ni drogués, ni délinquants, mais traumatisés et parfois atteints eux-mêmes du virus, ils doivent bénéficier de structures adaptées à leur situation. On compte quelque 250.000 orphelins du sida, dont 5.620 sont assistés par l'APECOS.

Quant à la troisième association, il s'agit de l'Observatoire Ineza des Droits de l'Enfant au Burundi (**OIDEB**)⁴, créée plus récemment – en 2003 – pour répondre aux besoins juridiques d'enfants ou adolescents ayant subi des préjudices tels que viols, spoliation de leurs biens, exploitation économique...

Et vous avez été désigné coordinateur de ces associations ?

AR: En 2005, j'ai été appelé à coordonner les trois associations citées, et ce, pour la sous-région des Grands Lacs. À ce titre, je les représente à l'étranger, où je recherche des donateurs pour pou-

voir déployer nos activités, à savoir: essentiellement, l'écoute des jeunes que rencontrent assistants sociaux et psychologues, la formation dispensée dans des centres équipés de matériel permettant la production et la vente (vannerie, menuiserie, coiffure, cuisine, carrosserie...) et la protection juridique dont s'occupent des avocats et des "opérateurs" de droit, répartis dans toutes les provinces. Le travail de toutes ces personnes est essentiel. L'écoute qu'elles apportent au jeune peut déboucher sur l'adhésion de celui-ci à un projet de formation, une "porte de sortie" lui permettant de reconstruire sa vie.

Après 20 ans de lutte, qu'est-ce qui vous soutient, malgré la fatigue... et la crise actuelle qui limite les moyens disponibles ?

AR: Quand il m'arrive de rencontrer un jeune venu de la rue qui m'apprend sa réussite à l'université, je suis pleinement récompensé des efforts consentis! ■

PROPOS RECUEILLIS PAR PAULE PINPURNIAUX

1. L'offre éducative pour les enfants vivant en zone de conflit, Bureau de la Porte-parole de l'Unesco, 28 novembre 2008.

2. www.opde.org

3. www.kirundo.org

4. www.oideb.org

Convivialité?

En 1963, au siècle dernier, jeune intérimaire intimidé, je découvrais une grande salle sombre. Le directeur me précisait que j'aurais droit à un «casier» boîte aux lettres. Je remarquai qu'il était doté d'une petite porte. «Mais les clés ont disparu». La porte, c'est déjà un peu d'intimité! Et c'est loin d'être la règle partout.

Ajoutez une grande table où siégeaient à heures fixes quelques habitués, fidèles à «leur» place qu'il eut été malvenu d'occuper. Et encore? Des bousculades épiques aux heures de pointe, un portrait du Cardinal Mercier et des tableaux d'affichage qui allaient faire l'objet de belles empoignades quelques années plus tard: qui a le droit d'afficher?

Un lieu qui, en quinze années de passage, ne m'a jamais donné l'envie d'y trainer, et encore moins d'y engager des échanges de vue un peu suivis. Mais, assez curieusement, je ne me souviens pas avoir fait des propositions pour améliorer sa convivialité très relative.

Ah, un aspect très positif: s'y retrouvaient rangés par ordre alphabétique, les casiers des travailleurs des trois écoles (primaire, technique et générale) et des éducateurs d'internat.

DIFFÉRENCE

1978. Me voilà transplanté dans le climat «chaud» (régulièrement sans chauffage!) d'une petite pièce d'une maison en chantier de réhabilitation de la rue des Ménages, au cœur des Marolles. Elle servait à la fois de kot-remise de l'outillage précieux des collègues professeurs de maçonnerie et de coffrage, de local de reproduction (avec stencileuse à alcool, svp!) de fiches de travail, de



«cabine» téléphonique, de lieu de réunion pédagogique le lundi à 7h du mat', de lieu d'explosions et de défoulement, de rires et de pleurs. Un lieu de vie, quoi!

Il m'arrivait, certains jours, de quitter cet antre bordélique pour gagner le petit boudoir-salle des profs d'une «école normale» qui formait de futur(e)s régent(e)s. Contraste assez saisissant. D'autant que pas mal d'étudiant(e)s de cet institut allaient être amenés à travailler au cœur d'écoles professionnelles.

En 2001, fin de parcours. Arrivée, tôt le matin, dans un grand vaisseau glacial doté d'ordinateurs, de deux

photocopieuses puissantes et très disputées... Et, bien sûr, de casiers, sans portes cette fois. La technologie avait fait sa révolution. La convivialité, point.

CARREFOUR

La salle des profs, c'est un lieu important (voir certaines scènes du film «Entre les murs»). C'est le premier contact avec l'école avant de rejoindre la classe et les élèves. On y dépose des billets (doux?) destinés aux collègues ou à la direction, des copies, des notes de cours, des livres, son thermos, son pique-nique... On y croise des collègues, on y prend connaissance de bonnes et moins bonnes nouvelles, on y découvre pêle-mêle des revendications syndicales, des invitations à des conférences, des faire-part de naissances et de décès...

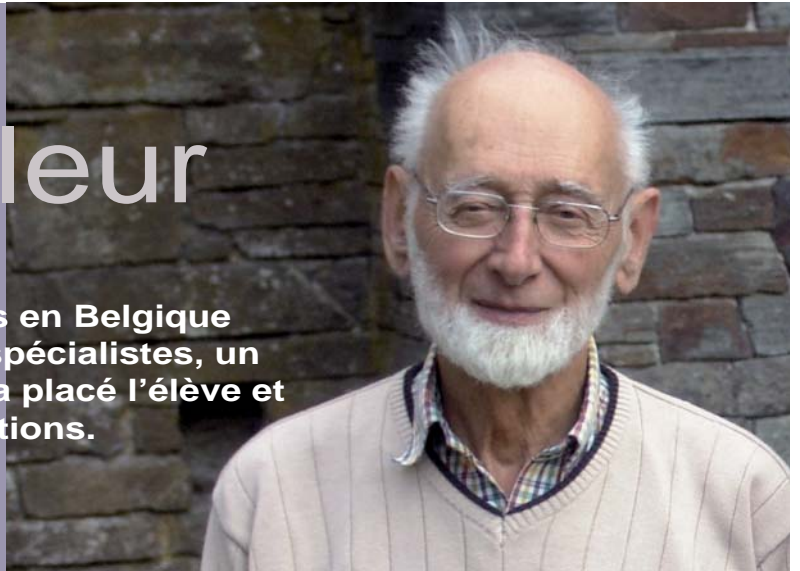
A posteriori, je m'étonne que ce lieu fasse l'objet de si peu de réflexions ou de débats. Sa décoration, son confort (!), le matériel mis à disposition, les règles concernant l'affichage, les journaux, revues et documents disponibles, la machine à café (!!!), l'accueil des nouveaux et des visiteurs... Bien des objets ou sujets qui mériteraient débat et recherche d'un consensus utile pour un «vivre ensemble» cohérent avec les beaux projets éducatifs... Non? ■

JACQUES LIESENBORGHES

NICOLAS ROUCHE

le rassembleur

L'enseignement des mathématiques en Belgique est orphelin de l'un de ses grands spécialistes, un homme qui, tout au long de sa vie, a placé l'élève et le sens au centre de ses préoccupations.



Nicolas ROUCHE nous a en effet quittés le 18 novembre dernier, à l'âge de 83 ans. Après avoir suivi des études d'ingénieur et passé quelques années en Afrique (en tant qu'enseignant?), il a effectué toute sa carrière au département des mathématiques de l'UCL, comme professeur de mécanique et ensuite responsable de l'agrégation. «*Cet homme exceptionnel, raconte Françoise VAN DIEREN¹, a apporté un souffle nouveau à l'enseignement des mathématiques. Nicolas ROUCHE s'est surtout centré sur l'élève et s'est intéressé avant tout au sens à donner aux maths. Il faisait preuve d'une préoccupation pour la genèse des apprentissages; c'était le noyau de sa carrière. Cet apport était appuyé par une pensée claire et inspirée. Il bénéficiait d'une écriture limpide et d'un don littéraire certain, qu'il mettait au service des maths.*». Et son grand mérite est, selon Jacques LIESENBORGHS², d'avoir construit l'enseignement des mathématiques avec l'aide des acteurs de terrain, de la maternelle à l'université, qu'il avait à cœur de valoriser.

UN TRAVAIL COLLECTIF EXCEPTIONNEL

Nicolas ROUCHE n'était, en effet, pas un travailleur solitaire. En 1978, il crée le GEM, Groupe d'Enseignement Mathématique, qui réunit 20 à 30 enseignants, de la maternelle à

l'enseignement supérieur. Ce groupe, qui se réunit encore régulièrement, permet des échanges irremplaçables et mène des travaux de recherche-action, en proposant des séquences didactiques testées dans les classes. Ses membres y préparent des séquences de cours, rédigent des manuels ou des documents de formation continue, discutent de leurs enseignements... N. ROUCHE a suivi les travaux du GEM jusqu'à la fin de sa vie, assistant encore à une réunion en septembre dernier. Et c'est à son initiative également que voit le jour, dans les années 90, le CREM, Centre de Recherche sur l'Enseignement des Mathématiques, constitué de membres de tous les niveaux et de tous les réseaux d'enseignement en Communauté française. N. ROUCHE a publié de nombreux écrits sous l'égide de ces deux institutions. Anne CHEVALIER, membre du GEM et ancienne étudiante de cet enseignant hors du commun, explique que «*sa réflexion était centrée sur le questionnement. Ce qu'il faut retenir de son travail, c'est l'importance et la pertinence de nous poser des questions à nous-mêmes, entre nous, avant de construire des séquences d'apprentissage. Son objectif était de déterminer le sens à donner aux apprentissages. Il tenait à enseigner non pas des savoirs morts, mais des savoirs bien vivants,*

afin que les élèves puissent s'approprier les problèmes posés. L'important est de comprendre les enjeux et ce que cela peut apporter de plus à la pensée. Il ne faut enseigner que ce sur quoi on peut ensuite s'appuyer.».

UN HOMME HUMBLE ET STIMULANT

Fr. VAN DIEREN voyait en N. ROUCHE «*un homme qui nouait des contacts chaleureux avec ses collaborateurs de travail, qui parvenait à faire travailler les gens sans faire acte d'autorité. Il pouvait associer les autres à ses préoccupations et s'intéressait aux préoccupations des autres. Il nous incitait à lire, à travailler... Chacun avait sa place. Il avait une capacité de pensée, toujours remise sur le travail. Il a apporté une dimension universitaire à l'enseignement des mathématiques dans le secondaire.*».

A. CHEVALIER se souvient, quant à elle, d'«*un homme très humble, très humain, qui avait un grand sens du travail d'équipe. Il était calme, posé, à l'écoute, discret, tout en sachant bien où il voulait aller. Nicolas ROUCHE a aussi beaucoup essaimé, il a touché beaucoup de monde, à tous les niveaux. Son charisme est d'avoir rassemblé les gens, de les avoir suivis, sans jamais les lâcher. Les idées issues du GEM et du CREM ne sont pas uniquement les siennes; elles sont le produit d'une réflexion partagée.*».

BRIGITTE GERARD

BIBLIOGRAPHIE SÉLECTIVE

Faire des mathématiques: le plaisir du sens, en collaboration avec R. BKOUCHE et B. CHARLOT, Armand Colin, 1991.

Le sens de la mesure, Didier Hatier, 1995.

Pourquoi ont-ils inventé les fractions?, Ellipses, 1998.

Du quotidien aux mathématiques: nombres, grandeurs, proportions (collectif), Ellipses, 2007.

1. Ancienne responsable du secteur mathématique à la Fédération de l'enseignement secondaire catholique.

2. Enseignant, directeur, formateur retraité (voir entrées livres n° 34 pp. 8-9).

La crise, les familles et l'école

■ **Christian WATTERMAN**, directeur de l'école La Cime à Forest:

«Cela fait pas mal de temps déjà que notre école fait face aux difficultés de paiements de parents défavorisés. Nous traitons les situations au cas par cas. Les parents savent qu'ils peuvent nous contacter en cas de soucis financiers, et c'est en général le défilé dans mon bureau! Je leur propose de procéder à un étalement des remboursements, qui n'ont par ailleurs rien d'exceptionnel (photocopies, piscine, parfois une exposition, un musée...). Malgré cette souplesse, nous avons souvent, en fin d'année, du mal à récolter la totalité des frais de la moitié de nos 240 élèves! On n'a alors d'autre choix que de passer l'éponge... C'est difficile pour l'école, car cela ajoute une charge pour l'ensemble de l'établissement. On essaie de rendre les parents conscients de ce problème, qu'il est important pour l'école de pouvoir bénéficier d'un soutien de leur part, mais ce n'est pas évident. Il faut aussi déterminer si les familles connaissent de réelles difficultés financières, ou si les parents demandent un étalement par facilité... Le comble, c'est que bon nombre d'élèves ont tout de même sur eux le GSM à la mode ou le MP3 dernier cri! Malheureusement, pour certaines familles, les priorités sont ailleurs qu'à l'école... On tente d'aborder la question avec eux; il faut parfois aussi éduquer les parents!». BG

■ **Patrick DE POURCQ**, directeur du Centre scolaire Sainte-Marie – La Sagesse à Schaerbeek:

«Quand je suis arrivé dans cette école en 2004, j'ai d'emblée constaté une pauvreté extrême dans le quartier. Et le plus frappant était que les enseignants ne voulaient pas la voir, ni l'accepter. Comment y croire, en effet, quand les jeunes possèdent tous un GSM? À présent, nous disposons d'un service social structuré, avec le PMS, l'assistant social dont

Crise financière, pouvoir d'achat en baisse... La situation économique est préoccupante. Quelles en sont les répercussions sur les familles et sur les écoles? Témoignages.

nous bénéficions grâce aux moyens D+, et la médiatrice. Un de mes enseignants est par ailleurs avocat, et peut se charger des cas d'élèves sans papiers, des problèmes de logement, de pension alimentaire, etc. Nous proposons un système de cartes-sandwichs, grâce auquel certains élèves reçoivent à manger à midi. C'est une rencontre avec l'assistant social et la médiatrice qui détermine qui peut en bénéficier. Les problèmes relatifs aux frais scolaires sont traités au cas par cas, et nous proposons en général un étalement des frais. Dernièrement encore, les parents d'un ancien élève devaient une note de 400€ pour un voyage qui s'est déroulé l'an dernier; on leur fait payer 10€ par mois.

Il faut, bien sûr, pouvoir faire la différence entre pauvreté et escroquerie, ce qui n'est pas facile. L'assistant social et la médiatrice sont là pour analyser les situations. Ils sont devenus indispensables à notre école. À la fin de l'année, en général un tiers des familles ne sont pas parvenues à payer l'ensemble de leurs frais. Malgré tout, on essaie de proposer les mêmes activités que dans les autres écoles. De temps en temps, des collaborations se mettent en place avec des associations pour des problèmes de logement, de santé, dans des moments d'urgence. On a tout un réseau de lieux où trouver de l'aide.

Au niveau de l'école, je veux vraiment éviter l'assistanat. On peut, bien sûr, créer des structures pour venir en aide, mais on ne peut pas tout assurer à la place des familles!». BG

■ **Jean-Pierre STEURS, École fondamentale libre Notre-Dame de Cheratte-Richelle:**

«Notre école compte deux implantations, l'une en milieu relativement aisé et l'autre en D+. On pourrait croire que les familles rencontrant des difficultés sont surtout regroupées dans la deuxième, mais il n'en est rien! Seule, la nature des difficultés change. Les garderies sont gratuites, et nous n'organisons pas de diners chauds. Si des enfants arrivent sans leurs tartines, on s'arrange toujours pour leur donner à manger. Les problèmes se manifestent pour le paiement de sommes importantes dans l'école où sont proposées

des classes de dépaysement ou de neige. Dans l'implantation en D+, ce sera à l'occasion d'une sortie au cirque, par exemple. Sur les 9€ nécessaires, l'école en paiera 4, mais certaines familles ne parviennent pas à mettre le reste. Dans ce cas, c'est nous qui avançons la somme nécessaire, mais nous insistons pour que les parents nous remboursent, même si c'est à raison de 2€ par semaine, pour ne pas créer d'habitudes d'assistanat.

Il peut arriver que des enseignants constatent qu'un enfant aurait vraiment besoin de nouveaux vêtements. Nous proposons alors notre aide aux parents en fonction des vêtements dont nous disposons (généralement donnés par des familles). C'est parfois un peu «délicat», mais la plupart des parents, souvent au chômage, se sentent écoutés et nous confient volontiers leurs difficultés». MNL

■ **Jacqueline TILQUIN, École fondamentale libre Saint-Louis, Monceau-sur-Sambre:**

«L'école compte environ 40% d'enfants d'origine étrangère et/ou issus de familles en grande difficulté économique. Cela se traduit concrètement par le non paiement des repas de midi, par exemple. En début d'année scolaire, les paiements sont relativement réguliers, puis les difficultés se manifestent de plus en plus, et il faut vraiment aller cher

cher l'argent et proposer d'étaler les versements. Les familles ne se plaignent pas ouvertement de leurs problèmes, mais nous voyons arriver des enfants le matin frigorifiés, avec une petite mine, parce qu'ils ne sont pas habillés très chaudement et qu'ils n'ont rien mangé avant de venir. Nous leur donnons alors un petit-déjeuner et un repas de midi. Nous prévoyons toujours de quoi nourrir tout le monde. Cela correspond aux valeurs que nous souhaitons mettre en pratique. Récemment, j'ai fait le tour des classes de maternelles avec un sac rempli de bonnets, écharpes et gants, à distribuer à ceux qui n'en avaient pas, ou pas en très bon état. Au fil des années, je constate une augmentation constante de la précarisation. Certains parents viennent nous trouver pour nous expliquer leur situation, d'autres nous évitent soigneusement. Ils font généralement tout ce qu'ils peuvent pour leurs enfants. Ils ne veulent pas les priver de Saint-Nicolas ou de Noël, par exemple, mais ils ne sont pas toujours à même de gérer leurs finances de manière adéquate. Cela arrive que les enfants n'aient pas d'argent pour les repas, mais viennent à l'école avec une mallette de marque ou un GSM flambant neuf...». MNL

PROPOS RECUEILLIS PAR

BRIGITTE GERARD

ET MARIE-NOËLLE LOVENFOSSE

AIDER LES FAMILLES...

Dominique VISEE, présidente d'ATD Quart Monde Wallonie-Bruxelles:

«Au niveau de l'accompagnement des familles, nous travaillons au cas par cas, mais nous n'avons pas les moyens de payer les frais à leur place. Nous constatons que les difficultés financières empoisonnent la vie scolaire de façon continue. Les enfants se retrouvent en butte à des reproches, des moqueries, des punitions... La situation financière familiale se répercute sur eux. Nous avons connu le cas d'une famille qui n'avait plus mis ses enfants à l'école, car elle ne pouvait plus assurer les paiements. Une pression financière existe bel et bien, parfois de façon insidieuse. Et à cela s'ajoutent les problèmes de vêtements, de matériel scolaire...

Nous revendiquons que l'enseignement obligatoire soit réellement gratuit pour tous. Il faut réfléchir à cette problématique dans les établissements scolaires, éventuellement aménager des actions pour aider les familles. Il faudrait éviter que tout ce qui est financier ne se répercute sur l'enfant. La situation est injuste, et cela peut aller jusqu'à de l'absentéisme et du décrochage. Bien sûr, il existe des allocations de bourses d'études, mais cela concerne finalement très peu de familles. Les démarches sont souvent inaccessibles, et ce ne sont pas toujours ceux qui en ont le plus besoin qui en bénéficient. Chez ATD, nous essayons surtout d'aider les parents à contacter les écoles en cas de problème, mais on ne peut pas faire grand-chose d'autre. Parfois, des groupes locaux d'ATD leur viennent en aide, mais sans avoir pour autant beaucoup de moyens. Je trouve que l'école n'est, de manière générale, pas très ouverte à cette problématique, mais il y a tout de même des attitudes positives d'établissements où l'on organise par exemple des caisses de solidarité... Les montants demandés et les politiques sont finalement très variables, d'une école à l'autre». BG

Êtes-vous élitiste?

Un peu, beaucoup?

«Vous êtes élitiste». Quand il se situe dans le contexte de l'enseignement et de la formation, le reproche est ambigu. Il a quelque chose de flatteur, parce qu'il s'applique à des écoles ou organismes reconnus pour la qualité de leur formation; mais il prend plus souvent une connotation négative, parce qu'il induit que cette qualité entraîne une attention privilégiée aux meilleurs et l'exclusion de certains.

À quoi les écoles réputées élitistes doivent-elles cette étiquette? À des facteurs divers, dont les plus prégnants sont sans doute d'ordre historique et conjoncturel. Parmi ces écoles arrivent en bonne place les collèges et instituts jésuites, connus de longue date pour leur pédagogie inspirée de la méthode ignatienne.

QUALITÉ SANS EXCLUSION

En 2006, le Centre Interfaces¹ a réuni quelques acteurs des enseignements secondaire et universitaire. S'entendre régulièrement reprocher son «élitisme», alors que le fil conducteur des projets pédagogiques est de «former des hommes (et des femmes) pour les autres» invite à la réflexion. Ce séminaire s'est donné pour objet de repérer des *leviers d'action pour réduire les effets négatifs de l'élitisme*. Plusieurs thèmes ont retenu l'attention: l'élitisme ressenti à la fois comme attirant et choquant, la comparaison avec la compétition, l'usage du pouvoir, la reconnaissance de la marge. Chaque participant a été invité à communiquer son expérience personnelle en lien avec chacun de ces axes: quelles attitudes, quelles pratiques, quelles idées avez-vous côtoyées, qui valent d'être signalées parce qu'elles concilient une recherche de qualité et un souci d'exclure

le moins possible, parce qu'elles vont dans le sens d'une justice qui reconnaîtrait chacun à part égale?

BANQUE DE DONNÉES

Cet échange d'une vingtaine d'heures a permis de recueillir quelque 300 items: autant de «leviers» sur lesquels appuyer pour que la reconnaissance de tous soit davantage assurée. Il s'agit en quelque sorte d'une banque de données, qui pourrait être mise dans les mains de tout groupe intéressé par le fonctionnement de l'institution dans laquelle il se situe. Supposons qu'une institution décide de poser, à ses façons de faire habituelles, la question de la justice et de la reconnaissance de tous. Supposons qu'elle veuille évoluer dans le sens de plus de justice. Seule une démarche participative de réflexion commune pourra produire des effets. Chaque groupe motivé est appelé à faire sa lecture de sa propre institution, mais la lecture réalisée par d'autres peut servir d'inspiration. Chaque groupe peut faire le tri entre les pratiques qui favorisent la reconnaissance et celles qui l'étouffent. L'institution décide-t-elle officiellement un changement? Si le processus de prise de conscience s'est déroulé avec l'implication de tous, elle ne fait plus que prendre acte d'un changement déjà amorcé. Et la décision vient sou-



Photo: François TEFNIN

tenir et inscrire ce changement dans la durée. La «banque de données» est disponible² pour tout utilisateur intéressé par la question et prêt à se lancer dans la réflexion.

La mixité sociale a-t-elle une chance de passer de l'état de slogan à celui de réalité? Si oui, elle ne le devra pas aux décrets tâtonnants et maladroits sur les inscriptions. Elle se prépare là où on cherche les moyens d'éviter l'exclusion et de s'ouvrir à tous. L'école elle-même doit d'abord se dessiner un visage sympathique à toutes les catégories sociales; alors, l'ouverture des inscriptions aura une chance de contribuer à la mixité sociale.

C'est la conviction de ceux qui ont participé à ce séminaire. Ils perçoivent que ce mouvement d'ouverture bien nécessaire est déjà en train de s'opérer, qu'il n'attend que des adjuvants pour se préciser. La justice envers tous n'est-elle pas partie intégrante d'une formation de qualité? ■

FRANÇOIS-XAVIER DRUET
ENSEIGNANT DANS L'ENSEIGNEMENT
SECONDAIRE ET UNIVERSITAIRE
PÔLE PÉDAGOGIQUE DU CENTRE INTERFACES

1. Ce Centre est mandaté par la Compagnie de Jésus, par les Facultés universitaires de Namur et par la Coordination des collèges et instituts jésuites pour actualiser les traditions pédagogiques inspirées de saint Ignace.

2. Sur le site du Centre Interfaces: www.fundp.ac.be/universite/asbl/interfaces/outils/

École, ton univers impitoyable!



Quand un conseiller pédagogique brule les planches, c'est toute l'école qui en prend pour son grade. Pierre MATHUES, seul en scène pour son spectacle *«Silence dans les rangs!»*, propose une conférence pseudo pédagogique tonique et délirante qui ambitionne, ni plus ni moins, de *«sauver l'enseignement»*...

Quelques mots pour vous présenter...

Pierre MATHUES: Je suis conseiller pédagogique depuis 10 ans. À la base, je suis professeur de français et j'ai enseigné pendant une vingtaine d'années dans divers types d'écoles, calmes ou plus «difficiles», dans le général, le technique et le professionnel. Je fais du théâtre depuis 25 ans, surtout du café-théâtre, qui traite de sujets divers. C'est la première fois que j'écris et que je joue un spectacle basé uniquement sur l'école, et pour lequel je suis seul en scène.

Comment définiriez-vous votre spectacle?

PM: C'est du café-théâtre, qui vise non seulement à faire rire, mais à interpeler les gens. Nous avons tous

quelque chose à voir avec l'école. Tout le monde a un passé scolaire, dont il garde de bons ou de moins bons souvenirs. Au départ, les spectateurs ont l'impression d'assister à une conférence. Mais l'orateur, tour à tour naïf, exagérément enthousiaste ou râleur, ne tarde pas à «déraper» et à livrer des choses qui dépassent largement le cadre fixé. Cela tient à la fois de la caricature, du spectacle de marionnettes, de la harangue. Tout passe à la moulinette du rire et de l'insolence: la rentrée, les réformes, les classes vertes, les collègues, les parents, les bulletins, les congés, les grèves...

Vous prenez plaisir à vous moquer des travers de vos collègues?

PM: Je me moque de moi-même et d'un métier que j'adore, par ailleurs.

Le rire que je cherche à provoquer, je voudrais qu'à la fois il libère, secoue et questionne. Je présente une galerie de portraits d'enseignants, pour lesquels j'ai beaucoup de respect et une tendresse infinie: cela va de l'ahuri naïf à l'enthousiaste idéaliste, en passant par le prof complètement éteint, le fonctionnaire qui compte ses congés, celui qui se gargarise de jargon pédagogique ou celui qui passe pour une terreur auprès des élèves. Il y a forcément une fêlure dans tous ces personnages, et on a envie de la découvrir. Si on peut rire de tout, souvent pour ne pas pleurer, pourquoi pas de l'enseignement? L'humour et la dérision sauvent de beaucoup de choses et permettent de prendre de la distance.

Quel message avez-vous envie de faire passer, avec ce spectacle?

PM: J'ai envie de dire aux enseignants: *«Ayez de l'audace, osez plus!»*. Je crois beaucoup à la pédagogie du projet. J'ai la conviction que tout est possible, ou presque, avec les élèves. Il y a beaucoup de profs merveilleux, qui sont de véritables «locomotives». Il est important de parler de l'école positivement, d'oser bouger. Que ce soit comme enseignant devant une classe, comme conseiller pédagogique animant une conférence, ou comme formateur d'enseignants débutants, ce qui compte, c'est d'être enthousiaste et de donner l'envie. Je dis toujours aux enseignants: *«Soyez souriants et dormez bien, pour pouvoir réveiller les autres!»*. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR
MARIE-NOËLLE LOVENFOSSE

Dérapiage pédagogique, spectacle pour tous: (ex-)profs, (ex-)parents, (ex)-élèves... qui devrait ravir les cancras comme les premiers de classe et réveiller les pédagogues assoupis, *Silence dans les rangs!*, c'est surtout l'école vécue de l'intérieur par un vieux prof, cynique et désabusé, qui veut encore y croire.

Et pourquoi pas une représentation pour animer une journée pédagogique?

Prochaine représentation:
vendredi 6 février 2009 à 20h au
Centre Culturel de Schaerbeek
rue de Locht 91/93
1030 Bruxelles

Infos: 02/245.27.25
www.silencedanslesrangs.be



TAPIS ROUGE POUR LES VOLONTAIRES!

Le Conseil de la Jeunesse Catholique (CJC) organise le 13 mars prochain un colloque sur le thème «*Jeunes et volontaires, motivations des jeunes et engagements associatifs*». Celui-ci s'inscrit dans le cadre de la campagne 2009 intitulée «**Tapis rouge pour les volontaires!**» préparée depuis 2 ans. Pourquoi les jeunes s'engagent-ils au sein d'une organisation de jeunesse (OJ)? Considèrent-ils leur action utile, et à qui? En quoi cet investissement influe-t-il sur leurs autres projets et lieux de vie? Le CJC souhaite fournir aux organisations et aux jeunes des clés de lecture du volontariat, principal moteur de l'action des OJ, qui est indispensable dans la

construction d'une société solidaire.

Le colloque du 13 mars réunira 150 participants issus des milieux de l'éducation en Communauté française et concernés par la jeunesse et/ou le volontariat. Cette journée sera l'occasion de croiser les expériences et les points de vue des jeunes, des professionnels de la jeunesse ainsi que d'experts. Au travers d'exposés et d'ateliers participatifs, il s'agira de réfléchir aux différents aspects du volontariat des jeunes: valeurs, motivations, modes et types d'engagement, apports particuliers du volontariat dans notre société, conditions de soutien et de développement de l'action bénévole...

Aujourd'hui, le CJC travaille également à la réalisation d'un outil didactique de valorisation des volontaires. Ces deux initiatives doivent permettre de consolider et enrichir les pratiques de valorisation du volontariat. Et le colloque doit servir à faire émerger et mieux définir les apports particuliers de l'engagement des jeunes et de l'action volontaire dans leur développement personnel, mais également dans la construction d'une société plus juste. BG

Infos pratiques:

Vendredi 13 mars 2009
à la Maison des Associations
internationales,
rue Washington 40
1050 Bruxelles

PAF: 15€ (1,50€ pour les
membres des OJ du CJC).

Informations et inscriptions:
02/230.32.83

cjc@cjc.be
www.tapis-rouge.be



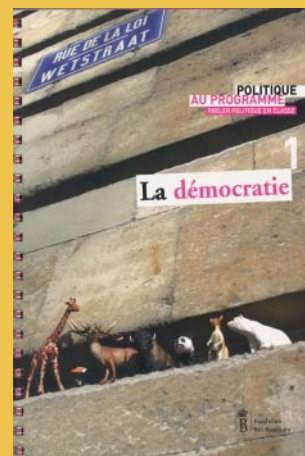
MA VISION DU TABAC

Le Service Prévention Tabac de l'asbl FARES (Fonds des Affections Respiratoires) organise un concours à l'attention des élèves du 1er degré de l'enseignement secondaire. Il s'agit de réaliser une production audiovisuelle, soit un mini-film de maximum 3

minutes ou une série de 3 à 5 photographies autour du thème: la vision qu'ont les jeunes du tabac, la place qu'il occupe dans leur vie, à l'école, à la maison, avec leurs copains. Un stage en création audiovisuelle et une journée dans un centre sportif seront offerts aux élèves des deux classes dont le projet aura été sélectionné.

Inscriptions: avant le 15 mars 2009

Productions à remettre pour le 30 avril 2009 - infos: www.fares.be



POLITIQUE AU PROGRAMME. PARLER POLITIQUE EN CLASSE.

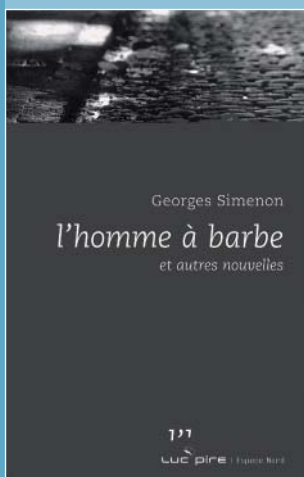
La **Fondation Roi Baudouin** vient de faire paraître **trois carnets** à destination des enseignants du secondaire pour sensibiliser les jeunes des 2^e et 3^e degrés au fonctionnement politique du pays et aux valeurs démocratiques. Ces outils pédagogiques ont pour thème «**La démocratie**», «**Clivages et partis**» et «**L'éthique en politique**». Ils ont tous une structure identique: une première partie donnant un cadre de référence clair et précis rédigé par le CRISP, et une seconde proposant des pistes pédagogiques conçues et testées par des professeurs et directement exploitables en classe. Cette publication s'accompagne d'une formation (IFC) sur le thème «*Comment parler politique en classe? Pistes pédagogiques pour sensibiliser les élèves aux mécanismes de décision et de gestion démocratique*».

Outre l'utilisation judicieuse de tableaux, de graphiques, de glossaires et des liens clairs vers les fiches pédagogiques, la qualité rédactionnelle et la pertinence des textes de référence offrent aux enseignants des clés de compréhension très utiles autour des trois problématiques traitées. Les auteurs, en resituant historiquement et sociologiquement les rouages du système démocratique belge, permettent de mieux comprendre son fonctionnement et sa complexité, sans éluder les questions délicates, notamment dans les volets appelés «*Débats et tensions*» (par ex.: cumuls, népotisme politique, extrême droite...). AL

La lecture et l'utilisation de ces carnets est à recommander aux enseignants et conseillers pédagogiques du secondaire général, technique et professionnel. Ils peuvent être téléchargés gratuitement sur le site de la Fondation Roi Baudouin www.kbs-frb.be ou commandés, toujours gratuitement, à l'adresse suivante:

publi@kbs-frb.be
Tél.: 070/23.37.28.

ESPACE NORD



Georges SIMENON

*L'homme à barbe
et autres nouvelles*Éditions Luc Pire / Espace
Nord, 2008

Le matin des trois absoutes, Valérie s'en va, La piste du Hollandais, Le petit tailleur et le chapelier... Ces quelques titres font partie des douze nouvelles de **Georges SIMENON** récemment rassemblées en un livre.

L'auteur est tellement connu, même par ceux qui n'ont jamais ouvert un de ses livres, étant donné les nombreuses adaptations de ses romans ou nouvelles pour la télévision ou le cinéma, qu'on peut se demander que dire de lui qui n'ait pas déjà été dit ou écrit. Il est à ce point «institutionnalisé» qu'on en oublierait presque à quel point ses livres sont passionnants et «parlent vrai». Dans ce recueil de nouvelles, on retrouve mêlés des thèmes chers à l'auteur liégeois: l'argent, généralement gagné de manière peu honnête, rapidement perdu, et qui fait rarement le bonheur; l'échec, l'exclusion, l'impuissance à vivre vraiment, et la description de l'invisible mais infranchissable mur qui sépare les classes sociales, même dans le crime. *L'homme à barbe et autres nouvelles* regroupe douze des quelque mille contes et nouvelles écrits par G. SIMENON entre 1929 et 1950. C'est la première fois que ces douze histoires, qui sont autant de tragicomédies du quotidien, sont réunies en un volume.

EXTRAIT

«Il ventait de plus belle. Au coin des rues, on recevait le vent comme une claque magistrale, et on en était plié en deux, ou à moitié renversé en arrière. Il pleuvait. Le petit tailleur avait déjà le visage détrempé et grelottait sous son imperméable sans épaisseur. Peu importe. Il emboîtait le pas à l'autre. Il fallait le suivre de près. C'était sa seule planche de salut. Encore trois cents mètres, deux cents mètres, cent mètres, et il serait chez lui, il pourrait s'enfermer, se barricader en attendant la visite du commissaire, le lendemain matin. Il comptait les secondes et voilà que le chapelier dépassait son magasin où on entrevoyait vaguement le commis à cheveux roux derrière le comptoir. Kachoudas, lui aussi, dépassait sa boutique, presque sans le savoir, parce qu'une force le poussait à suivre toujours».

CONCOURS

Gagnez un exemplaire d'un des deux livres ci-contre en envoyant, avant le 20 février, un courriel à concours@entrees-libres.be avec vos coordonnées postales et comme objet du message: «barbe» ou «Tobie». Une seule participation par adresse électronique.

Les gagnants du mois de novembre sont:

C. DE MEUNYNCK d'Etterbeek,
B. GUILLAUME
de Braine-le-Château,
N. FRANKIN d'Ans,
M. BOUVY de Vance,
E. MALAISE d'Orroir,
A. LORPHEVRE de Sambreville,
A. LIEBHABERG de Saint-Denis,
D. MILANESI de Keumiée.

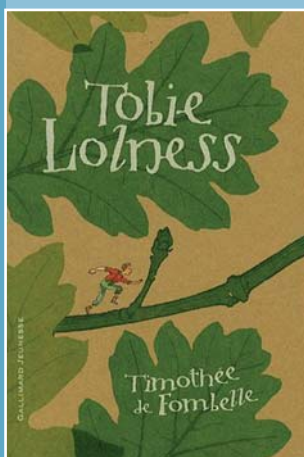
INFO



Dans son numéro du 4^e trimestre 2008, *L'entreprise & l'homme*, la revue de l'Association chrétienne des dirigeants et cadres (ADIC), publie un dossier d'une vingtaine de pages sur le thème: «De l'enseignement à l'entreprise: un saut dans l'inconnu», avec notamment une contribution d'Étienne MICHEL: «Il faut généraliser la pratique des stages».

02/771.47.31 – a.d.i.c@skynet.be

UN LIBRAIRE, UN LIVRE



Timothée de FOMBELLE

*Tobie Lolness*Gallimard Jeunesse, nouvelle
édition en un volume, 2008www.gallimard-jeunesse.fr/tobie

Tobie LOLNESS habite l'Arbre. Normal, puisque Tobie mesure un millimètre et demi. Comme ses semblables, les bucherons, les terrassiers, les éleveurs de pucerons. Comme son ancien ami l'implacable Léo BLUE, dont le pouvoir s'étend en même temps qu'il transforme en haine la peur des Pelés – les hommes de l'Herbe... Et comme Jo MITCH, le puissant industriel qui a réduit le Conseil à un rôle honorifique.

Tobie a une dizaine d'années, il ne connaît que les Cimes, mais il a suivi ses parents dans leur disgrâce et apprend à aimer les basses Branches, les voisins ASSELDOR ou la solitaire Isha, et surtout sa fille la belle Elisha. Il sera fugitif, aventurier et rebelle tout au long de son adolescence que nous retrace **Timothée de FOMBELLE**, jeune auteur de théâtre dont ce premier roman, d'abord publié en deux tomes, a tout de suite trouvé sa place en 2006 dans les classiques de la littérature de jeunesse.

On y est tour à tour intrigué (l'arbre de Tobie est une métaphore politique et écologique de notre propre univers), passionné par les péripéties, émerveillé par les décors, ravi par les multiples destins individuels, et surtout ému par la profonde humanité du récit. Lequel, servi par une belle langue, maîtrise les digressions et retours en arrière et prend plus d'ampleur à chaque page.

À lire toutes affaires cessantes dans la réédition en un beau volume unique, toujours servi par les illustrations magnifiques de François PLACE.

Bernard SAINTES
Librairie de l'Écrivain public
rue de Brouckère 45 - 7100 La Louvière
Tél. 064/28.04.33
www.librairie-ecrivainpublic.be

Enchères et un os



Photo: François TEFNIN

Je ne sais pas si vous êtes comme moi, mais je n'ai jamais été une adepte précoce des modes. Ma prudence naturelle m'incite plutôt à scruter avant d'adopter. Au point, parfois, d'épouser une innovation quand elle ne l'est plus. Et certaines nouveautés me restent même en travers de l'acquiescement.

QUI DIT MIEUX ?

Ainsi, ces dernières années, à peine la dinde de Noël est-elle digérée ou les cotillons du réveillon balayés, que nos contemporains s'empressent de revendre sur Internet des étrennes à demi déballées... et qui ne les ont pas emballés. Ainsi, eBay se repait d'offres plus ou moins alléchantes soumises aux enchères d'internautes à l'affût d'une cyberspatiale poule aux œufs d'or.

Au fil de mes vagabondages sur la Toile, j'ai ainsi trouvé une offre d'un père de famille mécontent: «À vendre, une place de 177^e sur la liste d'attente des inscrits en première secondaire à l'Institut Saint-Zéphirin de Comines-Warneton. Mise à prix: 0,20 EUR». Dans la foulée, le même vend aussi une tente «quasi neuve, n'ayant servi que deux nuits» et dont il n'a plus l'usage depuis décembre 2007. Seule ombre au tableau: une tache de Saint-Estèphe 1989 sur un des cordages.

ADJUGÉ!

Au détour du web, on trouve de tout, du plus insoupçonné au plus incongru. À peine avions-nous acquis, par la grâce des variations de la rotation de la terre, une seconde additionnelle à vivre au seuil du Nouvel An, que cer-

tains s'empressaient déjà d'en tirer un quelconque profit: ainsi, un élève de Temploux propose d'échanger cette seconde de bonification contre une seconde d'inattention, à utiliser à la meilleure convenance de l'acheteur, cours de maths compris. Avec possible reconversion en seconde de répit à valoir sur la prochaine interrogation orale. Les modalités de la transaction ne sont pas précisées.

Dans la rubrique des offres exceptionnelles, j'ai même déniché un ministre de l'enseignement revendant un lapsus commis lors d'un chat¹ récent: «*La liberté d'inscrire son enfant dans l'école de son choix est une garantie essentielle et constitutionnelle dans notre pays. Elle doit donc être respectée. Bien évidemment, elle ne va pas de pair avec l'incertitude que l'on a que l'enfant sera inscrit dans l'école de son choix, mais au moins chacun doit avoir la liberté*

de le faire». Aucune indication du cout; apparemment, l'inadvertance est hors de prix! On peut toujours suggérer un échange contre un divan rouge.

Un peu plus loin, et sans rapport avec ce qui précède, un fournisseur de matériel de bureau déstocke 20 litres de *Tipp-Ex*, à boire sans modération pour retrouver une virginité politique. Posologie: 3 cuillères à soupe, dès l'apparition des premiers signes de velléité de décret. Le fabricant décline toute responsabilité en matière d'obligation de résultat. Date de péremption: 7 juin 2009.

2 POUR 1

À dire vrai, toutes ces transactions commerciales ne m'inspirent guère, particulièrement celles qui consistent à troquer ou à revendre au plus offrant ses cadeaux. Comme disent les philosophes de cours de récréation: «*Donné, c'est donné; reprendre, c'est voler*». Et, symétriquement, on pourrait ajouter: «*Reçu, c'est reçu; échanger, c'est duper*». Un peu comme si, sous prétexte que cette revue s'appelle **entrées libres**, le premier venu se mettait à la revendre... Ne vous laissez pas flouer: n'échangez pas un **entrées libres** contre deux exemplaires d'une revue ordinaire. Votre lecture n'aurait plus le même éclat! ■

EUGÉNIE DELCOMINETTE

eugenie.delcominette@entrees-libres.be

1. Sur le site du *Soir*, www.lesoir.be, le 4 décembre 2008.

LE CLOUD DE L'ACTUALITÉ - PP. 8-9

